

# RAPPORT DE GESTION 2018

Lausanne, mai 2019

# Table des matières

<b>RAPPORT DE GESTION 2018</b> .....	<b>1</b>
<b>1. ACTIVITÉS</b> .....	<b>4</b>
<b>1.1 ACTUALITÉS ET PROJETS</b> .....	<b>4</b>
1.1.1 <i>Politique agricole 2018-2021</i> .....	4
1.1.2 <i>PA 2022+</i> .....	4
1.1.3 <i>Agroscope</i> .....	4
1.1.4 <i>Votations fédérales</i> .....	5
1.1.5 <i>Aménagement du territoire</i> .....	5
1.1.6 <i>Produits phytosanitaires et plan d'action phytos vaudois</i> .....	5
1.1.7 <i>Fiscalité agricole</i> .....	6
1.1.8 <i>Obligation d'annonce des postes vacants</i> .....	6
1.1.9 <i>Numérisation dans l'agriculture</i> .....	6
1.1.10 <i>Relations avec la station ornithologique de Sempach</i> .....	6
1.1.11 <i>Betteraves</i> .....	7
1.1.12 <i>Dégâts de la faune sauvage</i> .....	7
1.1.13 <i>Abattoirs et contrôle des viandes</i> .....	7
1.1.14 <i>Plan d'affectation cantonal - PAC Lavaux</i> .....	7
1.1.15 <i>PDER+ Plaine du Rhône et District de Morges</i> .....	8
1.1.16 <i>COPIIL Renaturation ONG</i> .....	8
1.1.17 <i>Groupe agricole du Grand Genève</i> .....	8
1.1.18 <i>Sélection Vaud</i> .....	8
1.1.19 <i>Marque VAUD+</i> .....	8
1.1.20 <i>Groupe agricole du Grand Conseil</i> .....	8
1.1.21 <i>Observatoire économique</i> .....	9
<b>1.2 CONSULTATIONS LÉGISLATIVES</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3 RELATIONS EXTÉRIEURES</b> .....	<b>10</b>
1.3.1 <i>Organisations professionnelles régionales et nationales</i> .....	10
1.3.2 <i>Commissions cantonales et fédérales</i> .....	10
1.3.2.1 <i>Commission consultative Venoge</i> .....	10
1.3.2.2 <i>Commission cantonale de l'énergie - COMEN</i> .....	10
1.3.2.3 <i>Commission consultative pour la reconnaissance et l'examen des exploitations et des communautés (Terminologie)</i> .....	10
1.3.2.4 <i>Commission consultative de la faune – CCFaune</i> .....	10
1.3.2.5 <i>AOP-IGP</i> .....	11
1.3.3 <i>Associations économiques et partis politiques (VD)</i> .....	11
1.3.4 <i>26<sup>e</sup> Forum de l'économie vaudoise</i> .....	11
1.3.5 <i>Rencontres Est-Ouest</i> .....	11
1.3.6 <i>Fête du Blé et du Pain</i> .....	12
<b>1.4 COMMUNICATION</b> .....	<b>12</b>
1.4.1 <i>Nouvelle identité visuelle de Prométerre</i> .....	12
1.4.2 <i>Publications</i> .....	13
1.4.3 <i>Relations avec les médias</i> .....	13
1.4.4 <i>InTerreNet et réseaux sociaux</i> .....	13
1.4.5 <i>Swiss Expo</i> .....	13
1.4.6 <i>Brunch du 1<sup>er</sup> Août</i> .....	13

<b>1.5</b>	<b>SECRETARIATS</b> .....	<b>14</b>
1.5.1	Vaud Terroirs.....	14
1.5.2	Fédération des caves viticoles vaudoises .....	14
1.5.3	Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV).....	14
1.5.4	Office des vins vaudois (OVV).....	15
1.5.5	Commission vaudoise de l'économie sucrière .....	15
1.5.6	Association vaudoise de contrôle des branches agricoles (CoBra) .....	15
1.5.7	Fédération des organisations de contrôles agricoles et alimentaires (FOCAA) .....	16
1.5.8	Fédération des associations de promotion des projets agricoles collectifs (FAPPAC).....	16
1.5.9	Association pour les métiers de l'économie familiale et de l'intendance (AMEFI).....	16
1.5.10	Commissions de la formation professionnelle des métiers de l'agriculture et du cheval.....	17
1.5.11	Office vaudois de cautionnement agricole.....	18
1.5.12	Ecole à la ferme.....	18
1.5.13	Agriviva .....	18
1.5.14	VIT <sup>plus</sup> .....	18
1.5.15	Fondation du Conservatoire mondial du chasselas.....	19
1.5.16	Association suisse romande des pêcheurs professionnels .....	19
<b>1.6</b>	<b>MANDATS PUBLICS</b> .....	<b>19</b>
1.6.1	Office de crédit agricole (OCA).....	19
1.6.2	Vulgarisation agricole .....	20
1.6.3	Ecoprest .....	21
1.6.3.1	Coordination des contrôles.....	21
1.6.3.2	Programmes écologiques particuliers.....	21
1.6.4	Gest'Alpe.....	22
1.6.5	Commission foncière rurale (CFR) .....	22
1.6.6	Commission d'affermage .....	22
<b>1.7</b>	<b>SERVICES</b> .....	<b>23</b>
1.7.1	Département services & conseils .....	23
1.7.2	Département assurances .....	24
<b>2.</b>	<b>COMPTES</b> .....	<b>28</b>
<b>2.1.</b>	<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	<b>29</b>
<b>2.2</b>	<b>BILAN</b> .....	<b>30</b>
<b>2.3</b>	<b>ANNEXE AUX COMPTES</b> .....	<b>31</b>
<b>2.4</b>	<b>PROPOSITION D'EMPLOI DU RÉSULTAT</b> .....	<b>32</b>
<b>2.5</b>	<b>BUDGET 2019</b> .....	<b>33</b>
<b>3.</b>	<b>ORGANES ET PERSONNEL</b> .....	<b>34</b>
<b>3.1</b>	<b>COMITÉ</b> .....	<b>34</b>
<b>3.2</b>	<b>PERSONNEL ET MUTATIONS</b> .....	<b>35</b>
<b>3.4</b>	<b>PROCÈS-VERBAL DE LA 24<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE PROMÉTERRE ET DE LA FÉDÉRATION RURALE VAUDOISE DU JEUDI 17 MAI 2018, À GRANDVAUX</b> .....	<b>36</b>

# 1. Activités

## 1.1 Actualités et projets

### 1.1.1 Politique agricole 2018-2021

Cette politique a pris le relais sans changement majeur de la PA 14-17, avec toutefois une adaptation des dispositions d'exécution entrées en vigueur au 1er janvier 2018. Pour 2019, il n'y a eu qu'une seule mise en consultation d'un train d'ordonnances agricoles. Prométerre s'est attachée à y répondre plutôt positivement, notamment en faveur de la mise en œuvre de la solution de remplacement de la loi chocolatière pour le lait et les céréales panifiables, tout en regrettant les facilités prévues pour le trafic de perfectionnement actif. En accord avec l'introduction de contributions à la réduction des herbicides en grandes cultures, allant dans le sens du plan d'action national de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires, Prométerre s'est aussi montrée favorable à la mesure SRPA pour le jeune bétail au pâturage. Enfin, la diminution annoncée de la fréquence des contrôles de base des exploitations agricoles a été bien accueillie, mais une réserve quant à l'augmentation, en parallèle, des contrôles basés sur les risques, ainsi que face à la complexité croissante des règles et des dispositifs de contrôle a été émise. Enfin, Prométerre, dont c'était aussi une revendication de longue date, a pris acte avec satisfaction des décisions adoptées par le Conseil fédéral concernant le soutien renforcé à la culture des betteraves à sucre dès 2019.

### 1.1.2 PA 2022+

Après avoir largement communiqué, comme la plupart des organisations agricoles, son profond désaccord avec la « Vue d'ensemble du Conseil fédéral » au sujet du développement de la politique agricole à partir de 2022, Prométerre s'est réjouie de la réaction du Parlement, qui a renvoyé le DEFR et l'OFAG à reconsidérer le concept même de la réforme envisagée. L'annonce du découplage entre une éventuelle réforme de la protection douanière - contre laquelle Prométerre se battra avec force - et celle de la politique agricole dite PA22+ a soulagé la défense professionnelle, d'autant plus qu'elle s'accompagnait d'une volonté affichée du Gouvernement fédéral de stabiliser le budget agricole sur la période 2022 à 2025. Ces bonnes dispositions se sont confirmées dès le budget présenté pour 2019, sans aucune coupe dans son volet « agriculture ». A la mi-novembre, la consultation législative sur PA22+ a été lancée par le Chef démissionnaire du DEFR, peu avant la désignation du Conseiller fédéral et ancien agri-viticulteur de Bursins, Guy Parmelin, à sa tête. Prométerre se félicite de ces retournements de situation, même si le projet PA22+ hérité du précédent ministre nécessitera encore bien des corrections pour convenir aux besoins de l'agriculture vaudoise. C'est particulièrement important en vue de pouvoir renforcer la régulation interprofessionnelle des marchés avec l'aide des pouvoirs publics et de consolider les soutiens à l'investissement rural productif. Il s'agira aussi de réduire les contraintes posées aux agriculteurs et d'en simplifier l'administration des règles, notamment pour les paiements directs, tout en conservant dans notre législation foncière les atouts actuels favorisant une agriculture familiale.

### 1.1.3 Agroscope

Les velléités d'économies et de centralisation d'Agroscope ont heureusement été corrigées, grâce à de multiples interventions parlementaires et politiques, durant tout l'exercice 2018, aboutissant finalement à la pérennisation du site de Changins. Très mal inspiré, l'OFAG remettait en question l'avenir de la recherche agronomique d'Agroscope, avec une menace directe sur les stations de recherche liées au site sis sur La Côte, pourtant en plein travaux de réaménagement. Prométerre est très satisfaite du renversement opéré en faveur d'une recherche agronomique qui soit à la hauteur des enjeux posés à l'agriculture suisse et en prise directe avec ses besoins, évolution à laquelle l'organisation professionnelle comme les autorités cantonales ont contribué efficacement.

#### 1.1.4 Votations fédérales

Association apolitique, Prométerre n'émet de recommandation de vote que lorsque les objets soumis au vote des citoyens suisses présentent un lien direct avec l'agriculture. En 2018, le comité de Prométerre a ainsi recommandé d'accepter l'initiative « Fair food », a laissé la liberté de vote sur le texte de la « Souveraineté alimentaire » et recommandé de rejeter l'initiative sur les « Vaches à cornes ».

#### 1.1.5 Aménagement du territoire

En matière d'aménagement du territoire, l'année 2018 s'apparente à une veillée d'armes après l'adoption et l'entrée en vigueur des dispositions cantonales d'application de la LAT1, par le biais de la LATC et de la 4<sup>ème</sup> révision du Plan directeur cantonal. On peut tout d'abord se réjouir que les terres agricoles et leur affectation réservataire soient légalement mieux protégées, et fassent politiquement l'objet d'une soudaine et très forte attention de la part des autorités qui sont confrontées à la nécessité de compenser les changements d'affectation du sol agricole destiné à des desseins urbanistiques ou écologiques.

La 2<sup>ème</sup> révision de la LAT, attendue dans tous les milieux avec autant d'espérances que de craintes, a fait l'objet d'un message du Conseil fédéral à l'attention du Parlement à la fin d'octobre 2018, tandis que la révision du plan sectoriel des surfaces d'assolement a été mise en consultation en décembre 2018. Si Prométerre peut souscrire dans les grandes lignes à ce plan sectoriel des SDA, qui vise une protection durable des meilleures terres pour l'agriculture, la révision législative portant sur les constructions sises hors des zones à bâtir, bâtiments agricoles compris, s'annonce comme un véritable cataclysme en matière de développement pour les exploitations agricoles familiales en Suisse.

Au niveau cantonal, ce sont les plans d'affectation de Lavaux et de la Venoge, ainsi que les projets de renaturation et de délimitation des espaces réservés aux cours d'eau, qui mobilisent l'attention de la défense professionnelle. Il s'agit en particulier d'éviter de voir se multiplier les restrictions légales, par le biais de l'affectation du sol, à une exploitation normale des surfaces agricoles. Cette préoccupation sera grandissante avec les révisions à venir des plans généraux d'affectation des communes, où la réduction imposée des zones à bâtir excédentaires s'accompagne souvent de nouvelles exigences pour créer des zones dites protégées, non seulement contre d'éventuelles constructions, même conformes, hors des zones à bâtir, mais aussi contre une exploitation usuelle des terres agricoles, lorsqu'elles sont à proximité de milieux naturels.

#### 1.1.6 Produits phytosanitaires et plan d'action phytos vaudois

Le 19 janvier 2018, l'initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » est déposée à la Chancellerie fédérale. Prométerre ne manque pas de se joindre, via un communiqué de presse, à la vague de réactions émises par les différents représentants du monde agricole. Le 25 mai, c'est autour du comité de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » de déposer ses paraphe à Berne. Prométerre réagit à nouveau. Consciente de la nécessité de s'engager très activement dans la lutte contre ces textes extrémistes, dont l'adoption par le peuple mettrait en danger l'agriculture suisse et, de fait, la sécurité alimentaire du pays, Prométerre s'est penchée sur les démarches à entreprendre rapidement. Elle participe notamment aux réflexions d'Agora et de l'USP, ainsi qu'au comité de pilotage de la précampagne et campagne nationale à venir. Elle rejoint l'alliance nationale visant à combattre l'initiative « Eau propre » lors de la séance de lancement le 23 octobre à Berne. Renforcée par l'engagement temporaire d'un chef de projet ad hoc, Prométerre constitue un comité de pilotage cantonal, destiné à mener en 2019 et 2020 une précampagne puis une campagne dans le canton de Vaud et en pays romand, pour montrer aux citoyens l'évolution positive des pratiques agricoles et retisser des liens de confiance entre ville et campagne, consommateurs et agriculteurs. Parallèlement et en concertation étroite avec les organisations des branches spéciales (UFL, FVPL, Viti<sup>plus</sup>), sa filiale Proconseil élabore, à l'attention de la DGAV, un projet de plan d'action cantonal tendant à la réduction des risques liés à la protection des plantes, production biologique comprise.

Finalement, Prométerre use dans ce dossier de toutes les occasions qui lui sont données de faire entendre la position de l'agriculture : l'association participe régulièrement à des débats, comme ce fut le cas par exemple le 31 mai à Neuchâtel ou le 26 août sur les ondes de La Première, dans l'émission Forum, pour le directeur Luc Thomas.

#### **1.1.7 Fiscalité agricole**

Durant l'année sous revue, Prométerre a poursuivi son travail de défense des intérêts de l'agriculture vaudoise face aux conséquences de la jurisprudence du Tribunal fédéral concernant l'imposition des immeubles agricoles. Fidasol a renforcé son équipe de fiscalistes de façon à être à même de répondre à une demande croissante de conseils. Les dossiers à traiter comprennent non seulement des cas du passé, réactivés après leur mise en suspens durant le traitement politique de la motion Müller, mais également des analyses prospectives d'exploitants qui cherchent à anticiper les conséquences d'une prochaine cessation d'activité ou d'une remise d'exploitation.

Prométerre suit par ailleurs attentivement la manière dont l'administration fiscale vaudoise fait usage de la marge de manœuvre que lui laisse la jurisprudence ; elle se fait fort au besoin de rappeler que conformément aux engagements pris tant par le Conseil d'Etat que par le Grand Conseil, le pouvoir d'appréciation de l'administration doit être mis à profit pour atténuer, et non aggraver, les effets potentiels de l'arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2011.

Enfin et sur le plan politique, le Grand Conseil – donnant suite à une demande de Prométerre – a décidé d'abaisser temporairement de 1 à 0.6 UMOS le seuil de définition de l'entreprise agricole au sens de la LDFR. Cette décision doit participer à l'atténuation des conséquences de la décision du Tribunal fédéral, dans la mesure où elle élargit le champ d'application de l'imposition allégée qui est réservée aux seuls immeubles soumis à la LDFR.

#### **1.1.8 Obligation d'annonce des postes vacants**

La mise en application de l'initiative « Contre l'immigration de masse » a imposé aux employeurs d'annoncer les postes vacants au sein de leur entreprise lorsque le taux de chômage du poste à pourvoir est supérieur à 8% et cela, sous réserve d'exceptions, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Selon les chiffres du SECO, certaines professions de l'agriculture sont soumises à cette obligation.

Dans le cadre de ce dossier, Prométerre a multiplié les contacts, tant avec l'USP qu'avec le service de l'emploi au niveau cantonal, afin d'explicitier dans quelles mesures l'agriculture était concernée par cette obligation, d'autant plus au regard des difficultés rencontrées par les agriculteurs dans le recrutement de personnel.

Prométerre a ensuite transmis plusieurs arguments et pistes de solution à ces organes dans le but de soustraire l'agriculture à cette obligation, malheureusement sans succès pour l'instant. Elle a donc apporté soutien et conseils à la mise en œuvre de ces obligations.

#### **1.1.9 Numérisation dans l'agriculture**

Le 28 mai 2018, Prométerre signe la charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses. Cette charte, médiatiquement communiquée à l'occasion de la journée de la mise en réseau numérique organisée par l'OFAG le 19 juin à la HAFL (Zollikofen), vise à lancer un dialogue sur la mise en réseau de toutes les parties prenantes à la numérisation du monde agricole, tout en respectant des principes généraux de traitement des données dans l'agriculture. Cette charte s'inscrit dans la stratégie « Suisse numérique » élaborée par le Conseil fédéral.

#### **1.1.10 Relations avec la station ornithologique de Sempach**

En raison d'annonces inquiétantes quant à une forte diminution des populations d'insectes et d'oiseaux champêtres, la direction de Prométerre s'est approchée des responsables de la Station ornithologique de Sempach, référence scientifique nationale en matière d'avifaune et partenaire

d'IP Suisse, afin de tenter de mieux comprendre les causes de diminution de certaines espèces d'oiseaux liées aux milieux agricoles. Prométerre, via sa filiale Proconseil, assurera désormais un contact étroit avec cette station, afin de sensibiliser tant les conseillers agricoles que les biologistes des réseaux agro-écologiques à l'amélioration des surfaces de promotion de la biodiversité en regard des besoins particuliers de l'avifaune champêtre.

#### 1.1.11 Betteraves

Le changement de prestataire ferroviaire pour les transports de la campagne betteravière 2018 devait en premier lieu apporter une contribution essentielle à la réduction des coûts, et donc, à terme, à revaloriser le prix de la betterave. Dans un chaos organisationnel, tant logistique qu'informatique, non maîtrisé jusqu'en fin de récolte, les planteurs vaudois ont dû s'accommoder de moult retards, annulations de chargements ou incertitudes de livraison, tout ceci se cumulant avec des calamités naturelles en cascade (maladies, sécheresse) ayant fortement réduit les rendements en sucre. Informée de l'état de préparation insuffisant des nouveaux transporteurs ferroviaires (sersa), et en appui à la Commission vaudoise d'économie sucrière, Prométerre en a alerté la direction de Sucresuisse SA (SSSA), bien avant le début de la campagne, mais sans arriver à se faire entendre utilement de ses responsables. Dans le but de rester le principal canton betteravier et d'enrayer la défection des planteurs consécutive à la difficile année 2018, la direction et le comité suivent avec attention les adaptations que SSSA entreprend pour que la campagne 2019 ne soit pas une misérable répétition de la précédente. Prométerre a par contre accueilli avec satisfaction les décisions du Conseil fédéral de fin 2018 en faveur du sucre d'origine suisse.

#### 1.1.12 Dégâts de la faune sauvage

Malgré le fort engagement de l'administration cantonale et des chasseurs afin de diminuer le cheptel des sangliers, les dégâts à l'agriculture se sont encore multipliés en 2018. En participant à la commission consultative sur la faune et à diverses sous-commissions concernant les dégâts de la faune sauvage, Prométerre suit avec attention, dans l'intérêt des agriculteurs, la mise en place des mesures décidées par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, ainsi que l'évolution des mesures de protection exigées, des soutiens y relatifs et des indemnisations touchées en cas de dommages. De concert avec le responsable cantonal de la chasse et l'antenne romande du SAB, notre organisation a aussi recherché divers moyens d'alléger les tâches continues de réparation des dégâts dans les pâturages, par exemple en recourant aux services de volontaires ou de civilistes.

#### 1.1.13 Abattoirs et contrôle des viandes

Sous les feux de l'actualité à cause d'actions aussi spectaculaires qu'illicites venant d'activistes antispécistes en mal de reconnaissance sociale, mais surtout confrontés dans le même temps à des difficultés de rentabilité économique dues à leur petite taille, les structures régionales d'abattage du bétail ont dû aussi s'adapter aux nouvelles exigences fédérales du contrôle des viandes, en particulier avec la présence d'un contrôle ante- et post-mortem par un vétérinaire officiel reconnu. A l'invitation du vétérinaire cantonal, Prométerre a participé activement à l'élaboration d'une solution cantonale professionnalisée, qui devrait permettre d'assurer à la fois les tâches exigées au titre du contrôle des viandes et celles ayant trait à une stricte protection des animaux durant la phase critique d'abattage, sans que cela ne grève par trop la valeur ajoutée au sein des filières locales et régionales de mise en valeur de la viande produite dans le canton.

#### 1.1.14 Plan d'affectation cantonal - PAC Lavaux

Prométerre est consultée en marge de l'avancement de la mise en application de la loi Lavaux et de la protection constitutionnelle dont bénéficie cette région viticole et agricole. En cohérence avec les objectifs de protection, cela permet utilement de déceler, et parfois de contrer, l'infinie créativité de l'administration en matière de restrictions à l'exploitation agricole ou viticole du sol, ou à l'édification des constructions qui leur sont nécessaires, y compris en faveur de la protection de l'environnement (places de remplissage/lavage pour les pulvérisateurs, p.ex.).

#### 1.1.15 PDER+ Plaine du Rhône et District de Morges

Avec le soutien de la DGAV et des organisations économiques régionales, les agriculteurs de la Plaine du Rhône vaudoise d'une part, et ceux de la région morgienne d'autre part, ont imaginé et étudient l'élaboration de projets d'infrastructures ou de valorisation des produits agricoles correspondant aux besoins spécifiques de leur région. Prométerre a participé aux comités de pilotage de ces Programmes de développement de l'espace rural (PDER+) et fournit au besoin un appui technico-économique aux porteurs des différents projets, par sa filiale Proconseil.

#### 1.1.16 COPIL Renaturation ONG

Prométerre participe aux travaux de cette plateforme cantonale de suivi des projets de revitalisation des cours d'eau vaudois.

#### 1.1.17 Groupe agricole du Grand Genève

Prométerre participe au groupe agricole rattaché à l'organisation transfrontalière en charge du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise, aussi appelée Grand Genève, qui a l'idée de développer un projet agricole d'agglomération, destiné à faciliter une cohabitation harmonieuse et profitable entre l'agriculture périurbaine et la population citadine du bassin genevois.

#### 1.1.18 Sélection Vaud

En 2018, Sélection Vaud prend forme. Sur la base de sa charte graphique, le site internet, disponible en anglais et en mandarin, a été finalisé. Le catalogue de produits a été créé ainsi que le packaging des fromages à pâtes dure, mi-dure, molle et du vin finalisé et matérialisé sous forme de maquettes. Ces outils ont permis la prospection du marché chinois, de Shenzhen à Harbin en passant par Shanghai et Pékin. Cette prospection a permis une meilleure compréhension des besoins du marché et l'offre initiale a été déclinée en 102 produits différents qui ont été proposés à 12 partenaires potentiels. Malheureusement, aucun n'a répondu positivement aux offres soumises. La voie du Cross border e-commerce a également été explorée, sans succès. Le travail de prospection a donc été poursuivi et, en décembre, une alliance stratégique a pu être signée avec un distributeur chinois. En parallèle, les démarches pour créer une société fille chinoise ont été entamées, afin d'avoir les licences d'importation en Chine et les capacités de rapatrier les paiements en Suisse.

#### 1.1.19 Marque VAUD+

Depuis une quinzaine d'années, Prométerre est titulaire d'une marque visant à identifier et promouvoir les produits bruts et transformés issus de l'agriculture vaudoise. Cette marque, Terre Vaudoise, dispose d'un cahier des charges dont les exigences coïncident avec celles définies au plan national pour les produits dits « régionaux ».

Le Canton, de son côté, a pour projet de lancer, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, une marque cantonale « Vaud + » destinée à valoriser les produits et services issus de l'économie vaudoise. Dès cette date, « Vaud + » est appelée à prendre le relais de Terre Vaudoise, qui disparaîtra en tant que marque de produit. La promotion des produits du terroir vaudois s'effectuera alors sous la nouvelle marque unique propriété du Canton.

Dans cette optique, Prométerre et la DGAV ont conclu une convention devant permettre à Prométerre de poursuivre, dans le cadre d'une délégation temporaire de tâches jusqu'à ce que la marque cantonale soit opérationnelle, son travail de prospection, d'identification, de certification et de promotion des produits issus de l'agriculture vaudoise qui répondent au cahier des charges des produits régionaux.

#### 1.1.20 Groupe agricole du Grand Conseil

Prométerre tient le secrétariat du Groupe agricole du Grand Conseil, qui comprend plus de 70 députés. Son activité est placée sous la responsabilité d'un comité de sept personnes, dont le président est membre de droit du comité de Prométerre. Pour la période 2017 à 2022, la présidence du groupe est assurée par Philippe Jobin (UDC).

Le Groupe agricole a en priorité pour mission de renseigner les députés sur les tenants et aboutissants des dossiers agricoles soumis au Grand Conseil. Il lui incombe aussi d'aborder des sujets d'actualité relevant de la politique agricole fédérale, dans un but d'information.

En 2018, le groupe a tenu une séance qui a été l'occasion d'un tour d'horizon des principaux dossiers de politique agricole et de leurs enjeux, et d'une présentation du rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sur les perspectives et avenir de la formation professionnelle dans le canton.

Une délégation du comité a par ailleurs, comme de coutume, participé à la réunion des clubs agricoles romands, qui s'est tenue dans le canton de Genève.

Les assemblées du groupe agricole facilitent le dialogue et la compréhension des particularités du secteur agricole et favorisent le soutien politique aux mesures proposées en sa faveur.

#### 1.1.21 Observatoire économique

L'Observatoire économique de Prométerre est un point de repère annuel rétrospectif sur les caractéristiques physiques et la situation financière des entreprises agricoles vaudoises en comparaison intersectorielle et nationale. Il s'attache surtout à mettre en évidence les résultats comptables du dernier exercice bouclé, soit 2017. C'est aussi l'occasion d'aborder des thématiques économiques ou politiques en lien avec la situation du revenu des exploitations agricoles et des familles paysannes de notre canton. L'édition, publiée au début de 2019, s'attaque au thème de la protection à la frontière, qui fait partie intégrante de la politique agricole depuis la seconde moitié du XXème siècle. Enfin, les résultats comptables analysés montrent, dans l'ensemble, une bonne année agricole 2017, moyenne qui cache cependant d'énormes disparités entre exploitations.

Alimenté par les données que Fidasol SA recueille auprès de ses clients, ainsi que par le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope, cet instrument de veille économique fournit à son tour d'utiles informations pour la communication de défense et promotion professionnelles que Prométerre déploie tout au long de l'année.

#### 1.2 Consultations législatives

Prométerre s'est prononcée formellement au cours de l'exercice 2018 sur un certain nombre d'objets soumis à consultation ou audition, le plus souvent en concertation avec Agora et l'USP. Ces consultations portaient sur les objets suivants :

- Modification des valeurs limites/seuils Oeaux pour les pesticides
- Simplification des importations des denrées alimentaires – Cassis de Dijon
- Loi sur les produits du tabac – LPTab 2<sup>ème</sup> projet
- Train d'ordonnances agricoles 2018
- Plan d'action phyto vaudois
- Règlement sur la production porcine vaudoise
- Loi fédérale sur les Epizooties et BDTA 2018 : participation de la Confédération et exploitation clairement réglementées
- Train d'ordonnances environnementales du printemps 2019 (OEaux, ORRChim)
- Modification du Règlement d'application de la loi sur la faune
- Conception cantonale de l'énergie (au titre de membre de la COMEN)
- Modifications d'ordonnances Energie (électricité renouvelable)
- Stratégie Sol Suisse
- Projet de règlement Mesures financières en faveur des améliorations foncières (RMFAF)
- PAC Venoge (au titre de membre de la Commission consultative Venoge)
- PAC Lavaux

Ces prises de position peuvent être consultées dans leur intégralité sur notre site internet, rubrique défense professionnelle.

## **1.3 Relations extérieures**

### **1.3.1 Organisations professionnelles régionales et nationales**

Pour défendre les intérêts de l'agriculture vaudoise, Prométerre participe à la définition de la politique professionnelle nationale en prenant une part active aux travaux de :

- Agora : comité et conférence des directeurs des Chambres d'agriculture romandes
- Union suisse des paysans (USP) : comité directeur, Chambre suisse d'agriculture, conférence des secrétaires agricoles et séminaire régional, plateforme de la communication de base
- Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) : comité directeur et comité
- Vaud Œnotourisme : comité

### **1.3.2 Commissions cantonales et fédérales**

Prométerre est représentée dans plusieurs commissions cantonales, dont la commission tripartite tripartite, chargée des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne a pour rôle de veiller à ce que ladite libre circulation ne génère pas de dumping social et salarial.

#### **1.3.2.1 Commission consultative Venoge**

La Commission Venoge est chargée de conseiller la cheffe du DTE sur les mesures à mettre en œuvre dans le cadre du PAC Venoge. Elle associe les communes et les organisations de la société civile, dont Prométerre, à la mise en application de la protection de la Venoge voulue par le peuple. Cela permet de rendre l'Etat attentif aux contraintes touchant l'exploitation agricole du sol, ainsi qu'aux pertes de bonnes terres découlant du Plan d'affectation cantonal et de son exécution.

#### **1.3.2.2 Commission cantonale de l'énergie - COMEN**

Formée de représentants des différents milieux concernés, cette commission est chargée de conseiller le DTE sur la conception du Canton en matière de politique énergétique.

Réunie à quatre reprises en 2018, elle s'est penchée sur la stratégie cantonale en matière énergétique (Conception cantonale de l'énergie, stratégies Eolienne et Bois-énergie), ainsi que sur les adaptations de la législation vaudoise en préparation au sein du DTE. Prométerre y apporte les préoccupations économiques, sécuritaires et pratiques émanant tant des producteurs d'énergies renouvelables (photovoltaïque ou biogaz) issus de l'agriculture que des consommateurs d'électricité ou de combustibles que sont les exploitations agricoles.

#### **1.3.2.3 Commission consultative pour la reconnaissance et l'examen des exploitations et des communautés (Terminologie)**

Cette commission est chargée d'instruire les demandes de reconnaissance d'exploitations agricoles en vue de permettre à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires de statuer. Prométerre participe à cette commission consultative en tant qu'invitée et délégataire de mandats publics directement concernés (droit foncier, vulgarisation), ce qui permet de connaître l'avancement administratif des dossiers traités dans le cadre du conseil d'exploitation et de coordonner les décisions de la DGAV avec celles des Commissions foncière rurale et d'affermage.

#### **1.3.2.4 Commission consultative de la faune – CCFaune**

La commission consultative de la faune comprend des représentants des milieux intéressés à la faune, des milieux agricoles et forestiers et des chasseurs. Elle donne notamment son avis sur les problèmes de conservation de la faune, de protection des animaux et sur le plan de tir et ses modalités d'exécution.

Ce cénacle, tout comme sa sous-commission et le Copil Sangliers de la Rive Sud du lac de Neuchâtel, sont des lieux privilégiés de coordination et de discussion pour exprimer les attentes de l'agriculture vaudoise en ce qui concerne les dommages causés par le gibier ou autres animaux nuisibles et prédateurs. Elle permet aussi d'entretenir un contact utile avec les milieux de la chasse et ceux de la protection de la nature, avec quelques collaborations concrètes qui peuvent se révéler bénéfiques à tous (p.ex. protection des faons en période de fauche).

#### 1.3.2.5 AOP-IGP

Cette commission fédérale, qui sera supprimée dès la prochaine législature fédérale (2020-2023), n'a siégé qu'une seule fois en 2018 et a traité principalement d'adaptations du cahier des charges demandées par les groupements de produits AOP ou IGP existants. Un produit vaudois, candidat à une AOP ou IGP, est réapparu en 2018 avec un nouveau projet « Huile de noix vaudoise ».

#### 1.3.3 Associations économiques et partis politiques (VD)

Prométerre entretient des contacts réguliers avec les associations économiques que sont la Fédération patronale vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et la Chambre vaudoise immobilière (CVI). Des rencontres périodiques, au nombre de sept en 2018, permettent de prendre connaissance des préoccupations de chacune et, le cas échéant, de mener des actions communes sur des dossiers particuliers touchant transversalement plusieurs secteurs d'activités.

Enfin, Prométerre est partie prenante de réunions régulières entre les responsables des associations économiques et les dirigeants des partis de centre-droite dans l'optique de procéder à un échange de vues sur les objets de portée économique traités par le Grand Conseil, ainsi que sur l'organisation des campagnes de votation sur des objets ayant de près ou de loin un impact sur l'économie.

#### 1.3.4 26<sup>e</sup> Forum de l'économie vaudoise

Le jeudi 5 septembre 2018, Prométerre a présidé l'organisation du 26<sup>e</sup> Forum de l'économie vaudoise à la Salle Métropole à Lausanne, en collaboration avec les autres associations économiques faitières cantonales (FPV, CVCI, CVI). « Piloter le chaos », tel était le titre de cette édition, qui était l'une des plus importantes en termes d'inscriptions. Le monde agricole était représenté sur scène par l'œnologue Catherine Cruchon, qui s'est entretenue de la gestion du chaos dans la culture de la vigne puis lors du travail en cave. Eric Vauthey (BCV), Magdi Batato (Nestlé) et le professeur Dominique Genoud (HES Sierre) ont complété le panel d'orateurs. Les parties artistiques ont été assumées par les deux musiciens vaudois Alexandre Cellier et Maria de la Paz, sur une mise en scène de Gérard Demierre. Comme de coutume, le cocktail dinatoire a été servi de main de maître par le Service traiteur de Terre Vaudoise.

#### 1.3.5 Rencontres Est-Ouest

Depuis 1994, au lendemain du vote contre l'Espace Economique Européen et à l'instigation du directeur et du président de Prométerre de l'époque, respectivement Jacques Janin et Henri Mamin, et de Hans Müller, alors directeur de la Chambre saint-galloise d'agriculture, sont organisées chaque année des rencontres de trois jours mises sur pied par l'une des chambres participantes, alternativement dans un pays francophone ou germanophone.

Lors de cette 25<sup>e</sup> Rencontre, organisée par Prométerre du 23 au 25 août 2018, une quarantaine de représentants des Chambres d'agriculture de l'Ain, du Jura français, du Doubs, de Genève, du Valais et des régions proches du lac de Constance (Bavière, Bade-Wurtemberg, Vorarlberg, Tyrol autrichien, Province italienne du Tyrol du Sud et de St-Gall) ont découvert quelques facettes de l'agriculture vaudoise. Ils se sont ainsi rendus à l'Agropôle de Molondin, siège également de Combagroup, startup qui expérimente la production de légumes en aéroponie.

La Ferme de Montavaux de Nicolas Pavillard (qui propose une large gamme de services de travaux agricoles, ainsi qu'une boucherie et un magasin de produits du terroir) ou la production de cornichons pour la gamme Hugo Reitzel assurée dans le Chablais par Edouard Cosandey ont complété les visites. Les hôtes ont visité le Domaine Bovy au cœur de Lavaux - après un repas à l'Abbaye de Salaz – ainsi que la Cave des Viticulteurs de Bonvillars, la Salle du Grand Conseil - où le Conseiller d'Etat Philippe Leuba a adressé son message de bienvenue – ou encore la Fête du Blé et du Pain (passage obligé en cette année de célébration). Ils sont repartis enchantés et sincèrement admiratifs de l'esprit d'entreprise qui anime ces exemples d'une agriculture dynamique.

Chaque année, Prométerre est en charge de la coordination de l'organisation de ces rencontres pour les participants francophones.

### 1.3.6 Fête du Blé et du Pain

Prométerre a participé aux travaux préparatoires de la Fête du Blé et du Pain et préparé des bacs de blé, à différents stades de cultures, pour l'espace d'animation attendant à la Fête. L'association a également contribué à la préparation de l'exposition montée à la Maison du blé et du Pain qui était visible pendant la Fête du Blé et du Pain, du 15 au 26 août à Echallens. Prométerre était présente durant la Fête via sa filiale Proterroir. La direction et le comité ont en outre accueilli leurs homologues de l'USP à la soirée officielle du spectacle « Solstices ».

## 1.4 Communication

Consciente de la nécessité de poursuivre le développement de la communication, Prométerre se montre très active sur ce plan grâce à divers moyens « matériels », mais également par sa présence dans de nombreuses assemblées d'organisations membres ou de partenaires, dans le canton et en Suisse romande, ou par sa participation aux actions de communications initiées par l'USP. Son site internet est un outil clé et sa présence sur des réseaux sociaux est appelée à se développer.

En marge de ses contacts réguliers avec l'USP, Prométerre s'est notamment impliquée dans la nouvelle campagne de communication de base, « Paysans suisses ; D'ici, avec passion », venue remplacer « Proches de vous. Les paysans suisses ». Les traductions et choix pour la Suisse romande ont conduit en particulier à une rencontre avec les membres de la communication de l'USP et des agences de communication agricole, le LID et AGIR. De nombreux contacts avec Agora ont été entretenus à cette occasion.

La responsable de la communication a également participé à la communication menée autour des événements mis en place en 2018, notamment par Proconseil. Cette année a en effet enregistré des manifestations importantes, à l'image de la Journée grandes cultures du 14 juin à Pampigny, de Swiss-no-till le 28 août à Senarclens, au Salon des herbages, le 7 septembre à Grange-Verney, ou encore à la Journée des alpages du Jura vaudois, le 22 septembre aux Charbonnières.

En matière de communication, l'association est représentée au comité du journal professionnel Agri par son président et au comité de l'agence d'information agricole AGIR par sa responsable de la communication.

### 1.4.1 Nouvelle identité visuelle de Prométerre

Le 20 novembre, Prométerre a pris congé du logo qui l'a représentée pendant près de 25 ans, un soleil et des sillons, au profit d'une nouvelle identité visuelle totalement renouvelée. Les cinq épis en dégradé de vert qui composent le nouveau logo symbolisent la diversité de l'agriculture vaudoise, le mouvement vers la droite le dynamisme dont font preuve les agriculteurs pour innover dans leurs activités quotidiennes. Le noir du nom Prométerre illustre les services offerts par l'association professionnelle à ses membres. Une nouvelle police *corporate*, plus moderne, a été adoptée. L'ensemble des filiales et des unités de Prométerre a modifié ses documents et ses processus à cette même date. Ce renforcement de l'identité visuelle était une nécessité, à l'heure où l'image est devenue la première carte de visite en matière de communication. Avoir une identité visuelle forte et cohérente était plus que jamais nécessaire et gage de crédibilité pour l'ensemble de nos interlocuteurs, que ce soit au niveau régional, cantonal ou national.

#### 1.4.2 Publications

En 2018, Prométerre a poursuivi son travail de publications pour informer ses membres (via le Prométerre infos), les politiques (via le Terreinfo), ses délégués (bulletin aux délégués), la presse (communiqués de presse) et le grand public (réflexions 24heures ou courriers des lecteurs notamment). De nouveaux flyers pour présenter les filiales ont également été créés. L'ensemble des supports a été modernisé pour s'inscrire dans la ligne visuelle adoptée en novembre.

#### 1.4.3 Relations avec les médias

Prométerre poursuit son travail d'information auprès des médias en les informant régulièrement via des communiqués de presse, et en les invitant sur le terrain lorsque les actions se justifient, à l'image des journées Grandes cultures, de Swiss-no-Till et du Salon des herbages en 2018. En outre, Prométerre s'efforce de répondre avec autant de réactivité que possible aux demandes des journalistes. Une revue de presse exhaustive, ainsi que l'ensemble des communiqués de presse publiés, se trouvent sur le site internet [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

#### 1.4.4 InTerreNet et réseaux sociaux

Le site internet de Prométerre a été entièrement revu pour le lancement de la nouvelle identité visuelle. En analysant les statistiques d'utilisation et de fréquentation de l'ancien site, il a été constaté que la majeure partie des visites avaient pour but la recherche de prestations. C'est ainsi que la matière a été réorganisée par thématiques, afin de permettre aux internautes de trouver plus facilement les informations désirées. Dans le même état d'esprit, le moteur de recherche a été mis en avant pour pouvoir de manière plus efficiente à ce que l'on recherche. L'Espace Client – comptant 550 utilisateurs en fin d'exercice - a également été renouvelé et l'accès au Terminal serveur de Fidasol, qui se faisait jusqu'alors via une autre plateforme, ajouté au site de l'Association. Ainsi, tous les espaces de connexion se trouvent désormais au même endroit du site de [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

Prométerre a ouvert un compte Facebook, afin de pouvoir communiquer plus rapidement avec sa communauté, ses membres en premier lieu. Prométerre possède également un compte LinkedIn.

#### 1.4.5 Swiss Expo

Comme de coutume, Prométerre a participé à Swiss Expo, au mois de janvier, à Beaulieu Lausanne avec les quatre filiales traditionnellement présente à cette foire (Fidasol, FRV, Proconseil et Terremploi), rejointes en 2018 par l'Office de crédit agricole. La possibilité pour les exploitants vaudois de rencontrer les collaborateurs de Prométerre avec qui ils sont régulièrement en lien est appréciée, raison pour laquelle cette présente se renouvelle d'année en année. Après la foire, Prométerre a en outre exprimé le mécontentement du monde agricole auprès des autorités lausannoises, qui ont autorisé la tenue d'une manifestation antispéciste sur le site de Beaulieu durant le salon.

#### 1.4.6 Brunch du 1<sup>er</sup> Août

Initiative de l'Union suisse des paysans, le Brunch à la ferme a été organisé pour la 26<sup>ème</sup> fois en 2018. Quelque 14 exploitations agricoles et viticoles vaudoises y ont participé, proposant 2'680 places, réparties sur l'ensemble du territoire cantonal. Comme de coutume, les visiteurs y ont dégusté des magnifiques buffets composés de spécialités des artisans de la région et de produits faits maison. Prométerre assume la responsabilité de l'organisation du Brunch, belle occasion d'ouvrir les portes aux citoyens en leur permettant de s'informer à la source sur les sujets d'actualité agricole, pour le canton de Vaud.

## 1.5 Secrétariats

### 1.5.1 Vaud Terroirs

L'association Vaud Terroirs a pour but de présenter tout au long de l'année une vitrine dynamique de la promotion coordonnée des produits de l'agriculture, de la vitiviniculture et du tourisme du canton de Vaud. Elle est constituée des associations professionnelles des métiers de la terre (*Prométerre, Vins vaudois, BioVaud, Prolait, Paysannes vaudoises, Apiculteurs, Marché Paysan, Union Fruitière Lémanique*), des métiers de bouche (*Boulangers, Charcutiers, Confiseurs, Fromagers*), des Interprofessions et coopératives vaudoises (*Vacherin Mont d'Or AOP, L'Etivaz AOP, Gruyère AOP*), des marques régionales (*Terre vaudoise et Pays d'Enhaut Produits Authentiques*) et du tourisme vaudois.

Chargée de coordonner la participation de ses membres à des opérations de promotions communes sur des plateformes nationales, la promotion vaudoise était présente à la BEA à Berne, au Comptoir suisse à Lausanne et au Salon des Goûts et Terroirs à Bulle. Elle est également partie prenante aux actions cantonales telles que les Caves ouvertes vaudoises, les Pintes ouvertes vaudoises, la journée du papet vaudois à l'occasion de l'indépendance vaudoise, et à la distribution de soupe à la courge en octobre.

Vaud Terroirs travaille étroitement avec la promotion romande sous l'égide de Pays romand, pays gourmand (PRPG) pour la reconnaissance nationale et organise les présences vaudoises lors de différents événements romands en terre vaudoise, comme le Tour de Romandie, dont trois étapes étaient vaudoises en 2018 (Yverdon-les-Bains, Villars et Mont-sur-Rolle).

Lors des courses populaires matinales « Wake up and run », qui n'auront pas échappé à la frénésie du vivre mieux et manger bien, Vaud Terroirs a mis au menu du petit-déjeuner des produits sains d'ici pour les coureurs de Lausanne et de Nyon.

Vaud Terroirs encourage l'art de vivre vaudois ici et ailleurs, pour une économie durable.

### 1.5.2 Fédération des caves viticoles vaudoises

Prométerre tient le secrétariat de la Fédération des caves viticoles vaudoises (FCVV), laquelle compte 11 caves coopératives réparties dans cinq des six régions viticoles du canton.

Outre l'échange d'information entre ses membres et la défense de leurs intérêts vis-à-vis des autorités et des organisations professionnelles vitivicoles, elle a pour principale activité une action de promotion commune des vins de ses membres, par la vente du carton « Anthologie » et par la participation à des manifestations promotionnelles.

### 1.5.3 Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV)

Prométerre tient le secrétariat de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV). Le secrétariat a pour tâche de préparer les séances du comité et les assemblées générales, ainsi que la mise en œuvre des décisions prises par ces organes.

En 2018, la CIVV s'est, comme chaque année, penchée sur la question des quotas de production, avec le souci de leur adéquation au marché. Le projet de révision de la loi fédérale sur l'agriculture (PA 22+) a également été au centre de ses préoccupations, dans la mesure où il préconise l'abandon du système actuel d'appellations au profit d'un régime d'AOP/IGP euro-compatible. La CIVV a organisé deux ateliers de réflexion sur le sujet, qui l'ont amenée à conclure que la vitiviniculture vaudoise aurait tout à perdre d'un tel changement de système.

La CIVV accorde une attention soutenue au travail de l'Office des vins vaudois (OVV), chargé de la promotion des vins vaudois, qui est placé sous sa responsabilité. Elle a mis sur pied plusieurs groupes de travail chargé de faire des propositions pour améliorer le positionnement du vin rouge vaudois sur le marché et plus globalement des vins vaudois en Suisse alémanique.

#### 1.5.4 Office des vins vaudois (OVV)

Prométerre héberge l'Office des vins vaudois. Elle lui fournit des prestations de service en matière de personnel, d'informatique, de comptabilité et de financement.

En 2018, les vins vaudois ont brillé aux quatre coins de la Suisse : de Bad Ragaz, lors de la première Garden Party organisée par Gault & Millau réunissant 16 chefs étoilés, aux Automnales de Genève sur la plateforme du Roadshow de la Fête des Vignerons, en passant par Wil pour la Wiler Weinstrasse... L'Office des vins vaudois, dont Prométerre tient le secrétariat, a couronné de nouveaux Commandeurs de l'Ordre des Vins Vaudois, comme Alessandro Cresta, le directeur de l'Hôtel Martinez, Vincent Chappuis, initiateur du projet du Vinorama, ou le célèbre sommelier Jérôme Aké Béda.

L'OVV continue de mener tambour battant le long combat de la conquête des tables et des palais. Chaque action est transmise via le journal Vaud (Enotourisme), les communiqués de presse ou les réseaux sociaux.

L'année 2018 a connu des changements d'importance dans l'organisation de l'Office des vins vaudois. La direction est passée des mains de Nicolas Joss à celles de Benjamin Gehrig le 1<sup>er</sup> mars 2018. Préalablement, Alexandre Centeleghe a été engagé le 15 janvier en qualité de responsable Evénements & Media : en internalisant les compétences essentielles à la structuration de la communication, l'Office vise ainsi l'efficacité et la réactivité. Enfin, la fin de l'année a été marquée par le départ du président Pierre Keller, arrivé au terme statutaire de son mandat.

#### 1.5.5 Commission vaudoise de l'économie sucrière

Prométerre assure le secrétariat de la Commission vaudoise d'économie sucrière, qui coordonne les quatre associations régionales de planteurs de betteraves à sucre du canton. La CVES s'est réunie à trois reprises en 2018. Elle s'est principalement attachée à rendre attentive la direction des sucreries aux difficultés liées aux changements de prestataire en matière de logistique ferroviaire en 2018, décision consécutive à l'étude lancée par l'Etat de Vaud pour voir se réduire les coûts de transport de la betterave, au bénéfice du prix de cette dernière. Un grand défi reste celui de la protection phytosanitaire, avec des conditions particulièrement défavorables en 2018 et une pression croissante pour réduire les risques et l'utilisation des produits de traitement (initiatives populaires, plans d'action suisse et vaudois, interdiction des néonicotinoïdes dès 2019, contributions fédérales à la réduction des herbicides, etc.). Enfin, la préoccupation majeure des planteurs du plus grand canton sucrier de Suisse est de maintenir au pays une surface minimale de près de 20'000 ha de betteraves, permettant de faire tourner rationnellement, donc à plein, les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld, au profit d'un coût de transformation réduit au strict minimum, ce qui devrait permettre de revaloriser la culture des betteraves avec un prix plus élevé au producteur.

#### 1.5.6 Association vaudoise de contrôle des branches agricoles (CoBrA)

Depuis sa création en 2004, l'office Ecoprest tient la gérance de la CoBrA, association indépendante sans but lucratif, dont la mission est d'effectuer une large palette de contrôles agricoles relevant du droit public ou privé (labels).

L'ambition de la CoBrA est d'offrir une prestation de qualité professionnelle au meilleur coût. L'organisme de contrôle est accrédité en conformité avec la norme de qualité ISO 17020. Son financement provient essentiellement de la retenue effectuée sur les paiements directs par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). S'y ajoute une facturation directe, soit aux services de l'Etat qui mandatent la CoBrA, soit aux exploitants contrôlés pour un label. Avec plus de 1,5 millions de francs, le chiffre d'affaires continue de progresser légèrement.

La CoBrA a signé fin 2017 une convention avec le Service de de la consommation et des affaires vétérinaire du canton de Genève. Cette collaboration s'est traduite par 21 contrôles de la protection des animaux et 14 de la production primaire animale effectués de l'autre côté de la Versoix, contrôles réalisés jusqu'alors par des fonctionnaires cantonaux. En parallèle, ces visites ont été combinées, dans la mesure du possible, avec des contrôles de label tels que AQ-viande ou IP Suisse.

La CoBrA a signé le 18 juin 2018 un contrat avec l'organisme de contrôle Bio Test Agro SA pour une collaboration dans le domaine des contrôles bios. Dès 2019, deux contrôleurs engagés par la CoBrA pourront effectuer des contrôles pour le compte de Bio Test Agro SA, qui émettra le certificat bio. Cela aura comme avantage de maintenir le système de contrôle actuel des PER, de rationaliser les contrôles bio en les couplant avec les autres programmes, et de garantir une identité romande à ces contrôles.

Avec 123 personnes engagées contractuellement, représentant 14 profils de spécialisation différente, le nombre de contrôleurs – aux compétences pointues et au haut niveau de qualification - reste stable.

#### **1.5.7 Fédération des organisations de contrôles agricoles et alimentaires (FOCAA)**

Depuis sa création en 2012, l'Office Ecoprest assure le secrétariat général de la Fédération des Organisations de Contrôles Agricoles et Alimentaires (FOCAA). Cette fédération regroupe les organisations de contrôle des cantons du Valais (AVPI et BVO), Neuchâtel (ANAPI), Jura (AJAPI), Tessin (SCIC), Genève (AGRI-PIGE) et Vaud (CoBrA).

La FOCAA a pour mission d'offrir une plateforme de coordination et de support concernant le système de management de la qualité de ses membres. En plus de la tenue de ce secrétariat, Ecoprest assure pour tous les membres de la fédération les prestations d'un responsable qualité.

Les travaux ordinaires liés au suivi du système qualité n'ont pas changé: réunions trimestrielles du comité, suivi des audits internes des organisations membres de la FOCAA effectués par le responsable qualité entre juin et août, traitement des actions correctives, révision des documents qualité, actualisation des procédures pour effectuer les contrôles des exploitations, etc.

Le volume des heures de travail facturé a augmenté en 2018, en raison notamment des activités spécifiques aux audits internes des organisations membres (préparation, déplacement au siège des organisations, rédaction du rapport et suivi des actions correctives).

#### **1.5.8 Fédération des associations de promotion des projets agricoles collectifs (FAPPAC)**

La FAPPAC, dont le secrétariat est tenu par Proconseil, accompagne l'application de la contribution à la qualité du paysage sur le territoire vaudois. Cette mesure de l'ordonnance sur les paiements directs a pour buts la préservation, la promotion et le développement de paysages cultivés diversifiés par des mesures proposées par les exploitants. Ces mesures sont cofinancées par la Confédération à hauteur de 90%, le solde étant à la charge du Canton. Le plafond fixé par l'ordonnance fédérale de 17,8 millions de francs étant atteint sur le territoire vaudois, la FAPPAC n'a pas souhaité développer de nouvelles mesures avec comme conséquence une stabilisation des démarches administratives.

En 2018, 3'173 producteurs (2559 exploitations à l'année et 574 estivages) ont participé au programme pour un total de plus de 30'000 parcelles ou mesures inscrites.

#### **1.5.9 Association pour les métiers de l'économie familiale et de l'intendance (AMEFI)**

Prométerre, via sa filiale Proconseil, gère le secrétariat de l'Association pour les métiers de l'économie familiale et de l'intendance (AMEFI), celui de la Commission de formation professionnelle des apprentis en économie familiale, des employés en intendance et des gestionnaires en intendance, ainsi que celui de la commission des cours interentreprises.

La formation en économie familiale d'une année, a été suivie en 2018 par de nombreuses candidates et quelques candidats. Cette année, il a été délivré :

- 63 CCC (certificat cantonal de capacité) en économie familiale
- 12 CCC en économie familiale selon l'article 32
- 37 CFC de gestionnaires en intendance
- 6 AFP d'employés en économie familiale
- 12 CFC de gestionnaire en intendance selon l'art. 32

La formation selon l'article 32 est une formation en emploi pour les personnes bénéficiant déjà d'une solide expérience professionnelle dans la branche et qui souhaitent valider leurs acquis par une formation reconnue.

Cette année, le comité de l'AMEFI a vu un grand nombre de changement dans ses membres à la suite des départs à la retraite du président Michel Vincent – remplacé par Thierry Michel lors de l'assemblée générale le 24 avril - et de Danièle Bonhomme. Deux nouveaux membres ont également rejoint le comité : Pauline Bocksberger, représente les garderies et Martin Schönenberg, représente les EMS.

En 2018, l'AMEFI a eu à charge de trouver un successeur à Annick Grobéty, commissaire professionnelle pour les gestionnaires et employés en intendance. Jean-Luc Ryser a ainsi été engagé au 1<sup>er</sup> mars 2018.

La Commission des cours interentreprises, présidée par Nicolas Vève, a poursuivi la mise à jour des cours selon la nouvelle ordonnance de formation.

L'AMEFI est également active dans le cadre du Groupe Consultatif Romand (GCR).

Le comité de l'AMEFI a mis en place le 3<sup>ème</sup> Salon de l'Intendance le 28 septembre 2018 à Grange-Verney. Cette matinée d'exposition a accueilli 14 entreprises représentant les différents secteurs d'activité des métiers de l'intendance et plus d'une centaine de participants.

L'AMEFI a également promu les formations d'employé en économie familiale (CCC), d'employé en intendance (AFP) et de gestionnaire en intendance (CFC) dans le cadre du Sdalon des métiers et de la formation à Beaulieu du 27 novembre au 2 décembre 2018. Plus de 33'000 jeunes ont participé à cet événement majeur de la formation professionnelle.

Le 13 mars 2018, une séance à l'attention des formateurs et non-formateurs a été organisée par l'AMEFI au sein de l'Institution de Lavigny. Le principe était de permettre aux participants de rencontrer les différents intervenants de la formation professionnelle (DGEP, commissaire, conseillère aux apprentis, cheffe experte et Ortra).

#### 1.5.10 Commissions de la formation professionnelle des métiers de l'agriculture et du cheval

La formation professionnelle des métiers de la terre est placée sous la responsabilité de la DGAV, via l'Unité de surveillance de l'apprentissage. L'Unité de surveillance gère les contrats d'apprentissage et Prométerre tient le secrétariat de la Commission de formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval (CFP).

L'organisation des cours interentreprises (CI) doit être réalisée par les associations professionnelles. Formapro, filiale de Prométerre, les organise les pour les apprentis agriculteurs et collabore avec la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA) et AGORA pour les cours destinés aux apprentis viticulteurs et cavistes.

Toutes formations confondues, 33 jours de cours ont été organisés en 2018, totalisant un peu plus de 1000 jours pour les apprentis. La collaboration avec Agrilogie Marcelin et Grange-Verney, Agroscope Changins-Wädenswil, les caves Schenk SA, Les Caves de la Côte, Bolle & Cie, les caves Cevins, les marchands de machines agricoles et plus d'une trentaine d'agriculteurs et vignerons, se déroule dans des conditions idéales.

### 1.5.11 Office vaudois de cautionnement agricole

L'Office vaudois de cautionnement agricole (OVCA) est une société coopérative créée en 1956 avec l'aide du Canton. L'Office assure le cautionnement de comptes-courants auprès des banques membres, afin que les exploitants des entreprises agricoles et viticoles vaudoises disposent de la trésorerie nécessaire au développement de leurs activités.

Le secrétariat est confié à Prométerre sur la base d'une convention qui précise les prestations attendues et le mode de rétribution.

Fin 2018, l'OVCA comptait 1344 cautionnements actifs pour un montant de CHF 70'498'697.-. L'année 2018 a vu l'octroi de 151 cautionnements pour un total de CHF 7.3 mios.

Le rapport annuel de l'OVCA présente et développe les activités de l'Office.

### 1.5.12 Ecole à la ferme

Quelque 4'551 enfants ont participé aux activités de l'Ecole à la ferme vaudoise en 2018. Ce programme, dont la responsabilité cantonale est assumée par Prométerre, vise à faire découvrir aux enfants l'origine des aliments qu'ils consomment. Au travers des journées à la ferme (134 journées et 77 demi-journées pour 3375 élèves), ainsi que des activités organisées spécialement lors de foires (1176 élèves), ils ont l'occasion de se familiariser avec l'agriculture, la production des aliments et la vie quotidienne des familles paysannes.

### 1.5.13 Agriviva

En 2018, Proconseil à travers sa collaboration active avec Agriviva, a mis en relation des jeunes suisses et européens avec des familles francophones des cantons de Vaud, Genève, Fribourg et Valais, ainsi que les parties germanophones des cantons de Fribourg et Valais. Pour la plupart des jeunes participants, c'est une première approche du monde du travail. En 2018, 1447 stagiaires ont participé au niveau Suisse, alors que ce sont 93 stages qui ont été effectués dans le canton de Vaud.

### 1.5.14 VITI<sup>plus</sup>

Depuis la fondation en 1999 de VITI<sup>plus</sup>, association vaudoise de formation continue et de conseil en viticulture, son secrétariat est tenu par Proconseil. Le secrétariat dépend d'un comité de vigneron et d'une commission technique. Il est également en lien direct avec Vitiswiss, organisation faîtière nationale.

VITI<sup>plus</sup> a notamment pour but de promouvoir et de coordonner toutes les mesures permettant de faire progresser les techniques culturales durables. Pour cela, elle met sur pied la formation continue technique et économique pour ses membres. Toutes les activités de formation se font conjointement avec Proconseil. VITI<sup>plus</sup> représente plus du 80 % de la surface viticole vaudoise et dénombre plus de 1'000 participations aux séances de formation continue pour l'année 2018.

Outre les tâches mentionnées ci-dessus, le secrétariat est en charge de la gestion du certificat de production, viticulture durable « Vitiswiss » ainsi que du label Vinatura<sup>®</sup> pour le canton de Vaud.

VITI<sup>plus</sup> collabore à l'organisation des contrôles viticoles PER et du certificat Vitiswiss (vigne et cave) avec la CoBrA.

### 1.5.15 Fondation du Conservatoire mondial du chasselas

Prométerre, via sa filiale Proconseil, assure la tenue du secrétariat de la Fondation du Conservatoire mondial du chasselas. L'année écoulée a vu la finalisation d'un projet de trois ans (« Valorisation d'anciens biotypes menacés pour assurer la compétitivité durable du Chasselas ») visant la sauvegarde de la diversité génétique du chasselas et de sa mise en valeur. Ces travaux menés par la Fondation, Agroscope et des viticulteurs partenaires, ont été cofinancés par l'OFAG dans le cadre du Plan d'action national sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a ainsi été possible de caractériser par des critères ampélographiques, agronomiques et analytiques, l'ensemble de la collection de sélections de Chasselas plantées au Domaine du Caudoz à Pully. Avec plus de 300 sélections, cette collection est, sur le plan mondial, la plus importante pour ce cépage.

Ce projet a également permis de créer un second site viticole à Mont-sur-Rolle, qui vient compléter les vignes déjà en place à Rivaz. De cette manière, il sera possible de comparer des vins issus de mêmes sélections mais cultivées dans des terroirs différents. Il s'agit aussi de disposer d'une parcelle « vitrine » au cœur de La Côte pour que le public puisse se rendre compte de la diversité du cépage roi de notre canton. Des panneaux de signalisation et un tableau explicatif mis en place en 2018 permettent aux intéressés de se rendre sur la parcelle et de s'informer.

Fort de cette expérience et des connaissances acquises, la Fondation a déposé une nouvelle demande de financement auprès de l'OFAG, afin de poursuivre l'objectif de mise en valeur de biotypes menacés par la création de sélections massales dirigées. Celles-ci, en cas de succès, seraient proposées aux viticulteurs pour une culture à grande échelle.

### 1.5.16 Association suisse romande des pêcheurs professionnels

En 2018, l'Association suisse romande des pêcheurs professionnels (ASRPP), dont le secrétariat est confié à Prométerre, a été principalement active dans le partenariat de projet, la formation continue et le renseignement auprès des médias et du grand public.

Grâce au soutien du canton de Vaud, l'ASRPP, La Maison de la Rivière, ainsi que l'Ecole hôtelière de Lausanne sont partenaires d'un projet de valorisation des poissons de nos lacs peu connus des consommateurs et restaurateurs en Suisse romande. Ce projet s'achèvera au printemps 2019, sous la forme d'un concours culinaire.

Pour la première fois, l'ASRPP a dispensé un cours de formation continue à tous les pêcheurs romands, membres d'une organisation professionnelle. Ce cours a été réalisé sur mesure et traitait de l'étiquetage, de l'hygiène et du laboratoire de transformation.

Enfin, le site internet de l'association [www.asrpp.ch](http://www.asrpp.ch), répond au besoin d'informations des médias, des consommateurs, ainsi que des personnes intéressées par le métier de pêcheur professionnel.

## 1.6 Mandats publics

### 1.6.1 Office de crédit agricole (OCA)

Durant l'année écoulée, le FIA et le FIR ont contribué à la réalisation de 361 projets d'investissements d'envergure, pour un total de prêts octroyés de CHF 47.1 mios.

La répartition de ces prêts est la suivante :

- Achat d'immeubles ou reprises en propriété : 123 prêts pour un total de CHF 14.6 mios ;
- Construction de bâtiments d'exploitation/de mise en valeur de produits agricoles ou encore d'habitations s'identifiant à 193 prêts d'un montant de CHF 27.6 mios ;
- Aides aux exploitations paysannes : 14 prêts pour un total de CHF 2.3 mios ;
- Aides à l'acquisition de machines en commun : 31 prêts pour une somme globale de CHF 2.6 mios.

Depuis le 1er janvier 2017, l'Office de crédit agricole instruit les demandes de contributions d'améliorations foncières pour les constructions. Les exploitants bénéficient ainsi au travers de la même instruction du dossier des contributions et des prêts accordés par le Canton et la Confédération pour financer l'amélioration de leur structure de production.

Au cours de l'exercice 2018, 104 dossiers de construction ont obtenu un montant de contributions d'améliorations foncières de CHF 8'795'208.- du Canton et de CHF 2'054'540.- de la Confédération.

Ainsi, au total et en tenant compte des cautionnements, ce ne sont pas moins de CHF 65 millions qui ont été investis dans l'économie par les exploitants vaudois au cours de l'exercice 2018.

L'Office instruit également, sur mandat, les demandes d'aides financières déposées auprès de la division logement du Département des institutions et de la sécurité, ainsi que celles visant à faire appel au Fonds de prévoyance pour les risques non assurables, réservé exclusivement au secteur viticole.

### 1.6.2 Vulgarisation agricole

En 2018, les activités de Proconseil se sont réparties entre le développement de projet, la formation continue, les conseils techniques et économiques, les recensements et la mise en place d'évènements.

Parallèlement à la poursuite du suivi des mesures du programme Sol Vaud, Proconseil a vulgarisé les mesures du projet intercantonal « Agriculture et pollinisateurs », grâce auquel les agriculteurs peuvent mettre en place des mesures pour une durée de six ans. Un autre projet de vulgarisation, qui vise à mesurer les performances économiques et écologiques de l'utilisation d'un drone pour le traitement des vignes, a démarré en 2018. Des démonstrations sont organisées durant la période de végétation. De plus, deux projets d'utilisation durable des ressources ont été initiés en 2018 dans le secteur de la réduction de l'utilisation des produits de traitement des plantes. Enfin, un projet concernant l'adaptation aux changements climatiques sur les exploitations est également en cours de développement.

En plus de l'animation des séances des groupes d'études, les conseillers ont accompagné dix groupes d'intérêts traitant de la viticulture biologique, de l'homéopathie et de la réduction de l'usage des antibiotiques dans le cadre de la stratégie mise en place par la Confédération, et la fertilité des sols notamment.

La politique agricole en vigueur génère une augmentation constante des tâches administratives liées aux nouveaux programmes de paiements directs. Les activités de renseignements téléphoniques et d'accompagnement des producteurs dans leurs démarches administratives sont en constante augmentation.

Dans le secteur de la formation continue, Proconseil a organisé, en 2018, 81 jours de formation sur les thèmes de la vente et de la communication, de la comptabilité et de la gestion, des techniques de production, de l'économie familiale, de la transformation des produits et de la sécurité. Près de 900 participants ont suivi un ou plusieurs cours en 2018. En outre, Proconseil a innové en préparant des vidéos inédites destinées à plusieurs cours de commercialisation donnés en « classe inversée » dès 2019.

Le conseil technique en agriculture biologique poursuit sa progression. Simultanément au développement du conseil en reconversion, Proconseil a mis en place des prestations de conseil en agriculture biologique partiellement financées par des groupes d'agriculteurs d'une même région.

Pour accompagner les agriculteurs en difficulté, la cellule AGRIDIFF a été mise en place en partenariat avec l'aumônerie agricole cantonale, la DGAV et l'office Ecoprest. Un suivi des dossiers identifiés est assuré pour coordonner les interventions des différents partenaires.

Plusieurs évènements ont marqué l'année de vulgarisation. Un sentier de la reconversion destiné aux professionnels et au grand public a été mis en place sur le site de Grange-Verney, dans le cadre de la foire Bio Agri 2018. Lors de la Journée grandes cultures à Pampigny, les agriculteurs ont trouvé des pistes de réflexion pour adapter leurs pratiques afin de réduire l'utilisation de produits de traitement des plantes.

La presse locale et non spécialisée a permis de relayer le travail effectué par les agriculteurs vaudois. La journée « Agriculture biologique de conservation » à Senarclens a réuni plus de 500 personnes venues visiter les dix pôles thématiques sur la vie et la fertilité du sol principalement. Le Salon romand des herbages de Grange-Verney a permis de présenter le résultat des travaux du projet « Progrès herbe ». Quelque 13 pôles de démonstration traitant des techniques novatrices dans le secteur de la production fourragère et laitière, l'autonomie fourragère, l'évolution du climat, les coûts de production, les nouvelles technologies, la réduction des antibiotiques, sans oublier les alpages avec leurs produits d'exception y ont été mis en valeur. La Journée des alpages du Jura vaudois a été organisée conjointement avec la fête du Vacherin Mont-d'Or aux Charbonnières.

### 1.6.3 Ecoprest

#### 1.6.3.1 Coordination des contrôles

Mandaté par le Conseil d'Etat, l'Office Ecoprest assure la coordination des contrôles dans les exploitations agricoles du canton de Vaud. Sur la base du profil des exploitations et de leur inscription aux divers programmes de la Confédération, il s'agit d'identifier les exploitations qui sont concernées par un contrôle relevant du droit public. Ensuite, la date du dernier contrôle détermine l'échéance du prochain contrôle de routine. La base légale prescrit l'intervalle maximal entre deux contrôles réguliers et ceux qu'il faut veiller à coordonner pour les combiner au mieux. Malgré une planification très soignée, il est parfois impossible d'éviter que certains exploitants doivent se soumettre à plusieurs contrôles spécifiques à des moments différents dans l'année. Une partie non négligeable de ces cas provient des exigences imposées par un label ou une marque privée.

Si le nombre d'exploitations avec des paiements directs diminue régulièrement, le nombre et la diversité des programmes et mesures à contrôler n'est pas en régression. L'année 2018 a ainsi été marquée par l'introduction de nouveaux programmes de protection des ressources (mesures fédérales pour la réduction des produits phytosanitaires et projet cantonal « Agriculture et pollinisateurs » notamment), le nombre de contrôles liés à ces mesures a fortement augmenté. Afin de rationaliser les contrôles sur les exploitations, il a donc été décidé de les coupler avec les contrôles PER habituels. La participation à la production biologique continue également à augmenter : 302 exploitations bio en 2018, soit une progression de 7%.

#### 1.6.3.2 Programmes écologiques particuliers

Les exploitants agricoles intéressés par une taxation de leurs surfaces de promotion de la biodiversité ont la possibilité de les inscrire en vue de l'évaluation de la qualité afin d'obtenir les contributions complémentaires.

En 2018, il y a eu environ 3'000 parcelles situées en SAU qui ont été visitées par 17 experts, ce qui équivaut à environ 1'150 exploitants contactés. La comparaison avec l'exercice précédent montre une progression importante, tant du nombre d'agriculteurs que des surfaces, vergers ou haies à visiter. Le nombre de nouvelles demandes reste stable et se maintient autour de 1'200. Par contre, le nombre d'anciens objets à visiter s'est élevé à 1'771, valeur qui est singulièrement plus élevée que lors des années précédentes : 1'513 objets en 2017, 791 en 2016 et 635 en 2015.

Les surfaces herbagères, les pâturages et les haies à visiter cette année ont représenté 2'464 objets (158'079 ares). A la fin de la campagne, 135'489 ares ont été validées avec qualité.

Par ailleurs, 522 vergers ont été visités, comptant en tout 14'772 arbres. Dans ce cas, 11'481 arbres ont été déclarés conformes aux critères qualité requis.

Les surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle à visiter ont représenté 17'685 ares (313 objets). Les taxations, qui ont été effectuées par deux experts, ont donné lieu à 15'844 ares acceptés.

Des résultats détaillés figurent dans le rapport d'activité d'Ecoprest disponible directement auprès de l'Office.

#### 1.6.4 Gest'Alpe

La réalisation de la 8<sup>ème</sup> Journée des alpages aux Charbonnières, la journée technique d'hiver de la SVEA, les visites d'alpages, les appréciations d'alpages et les séances de groupe ont constitué les principaux axes de cette saison de formation de vulgarisation alpestre.

La protection des troupeaux et des ruches contre les grands carnivores, de même que l'accompagnement de la construction et le contrôle périodique d'installations de compostage du petit-lait, figurent également dans les objectifs de formation de Gest'Alpe.

La journée technique d'hiver de la SVEA s'est déroulée le 7 mars 2018 à Agrilogie Grange-Verney avec comme thème « les sangliers et l'économie alpestre: des relations tendues ».

La 8<sup>ème</sup> journée des alpages du Jura vaudois (JAJV) s'est déroulée le 22 septembre 2018 dans le village des Charbonnières, conjointement à la Fête du Vacherin Mont-d'Or. En qualité de lieu de rencontre des acteurs de l'économie alpestre, la JAJV a parfaitement rempli son mandat en accueillant 2'500 visiteurs, séduits par les nombreuses activités et animations proposées : démonstration de chiens de troupeaux, exposition de bétail et sentier didactique du fromage, entre autres.

Avec un total de 176 participants et une moyenne de dix personnes par séance, la participation aux autres activités de vulgarisation a en revanche été plutôt modeste, en comparaison des années précédentes.

L'exercice 2018 est la cinquième et dernière année de mise en œuvre de la convention 2014-2018 avec l'Etat de Vaud. Dès 2019, les activités de formation de Gest'Alpe seront intégrées dans la convention de prestations « vulgarisation » entre la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) et Prométerre. Quant aux activités de promotion de l'économie alpestre, celles-ci feront l'objet d'une nouvelle convention entre la SVEA et la DGAV.

#### 1.6.5 Commission foncière rurale (CFR)

Le secrétariat administratif de la Commission foncière rurale (CFR) est assuré par Prométerre sur mandat de la Commission. Lors de 24 séances, la CFR a reçu et enregistré environ 800 demandes en 2018. La CFR en a traité 366 pour des autorisations portant sur la vente (partage matériel) ou l'achat de biens-fonds soumis à la LDFR (acquisitions), 11 pour des dépassements de la charge maximale (lutte contre le surendettement), 120 pour inscrire au RF une mention de soustraction à la LDFR et 199 pour des morcellements du sol, traités conjointement avec la DGAV (application de la LAF). Avec l'évolution de la fiscalité des immeubles agricoles et en raison de l'incertitude croissante des mandataires professionnels en matière de droit foncier rural, les demandes de décisions préalables en constatation sont en hausse (66 en 2018 ; 31 en 2017), principalement au sujet du prix licite, de l'existence ou non d'une entreprise au sens de la LDFR, ou simplement de l'assujettissement à ladite législation.

#### 1.6.6 Commission d'affermage

Le secrétariat administratif de la Commission d'affermage est assuré par Prométerre et fait l'objet d'une convention de prestations avec le DEIS sur la période 2016-2020. En 2018, lors de sept séances, plus une tournée par voie de circulation, la Commission d'affermage a traité 38 dossiers incluant 44 décisions, dont 14 portaient sur des durées réduites de bail, 10 sur des affermages par parcelles et 19 sur des approbations du fermage (12 alpages et sept domaines affermés). La Commission d'affermage a reçu et admis une opposition au fermage d'immeubles agricoles, formée par la DGAV (fermage excessif). Le secrétariat assure également la fourniture de conseils et de renseignements s'agissant des dispositions de droit public en matière de bail à ferme agricole, pour les bailleurs comme pour les fermiers.

## 1.7 Services

### 1.7.1 Département services & conseils

Le Département services & conseils, dont la direction est assumée par Stéphane Teuscher depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, a pour principale mission de répondre aux besoins d'appuis et de conseils des entreprises agricoles et viticoles vaudoises, tant sur le plan technique que de la gestion, des expertises et de la promotion des produits et services de l'agriculture. A la suite de la réorganisation interne de Prométerre, le département est constitué de onze filiales (office, SA ou Sàrl) chargées des tâches suivantes :

- Proconseil : Conseil d'entreprise (gestion et technique) – Formation et formation continue – Animation de groupes d'études – Accompagnement de projets
- Fidasol : Comptabilité et fiscalité des personnes physiques liées à l'agriculture et à ses branches annexes
- Fiprom : Comptabilité et fiscalité des sociétés en relation directe ou indirecte avec l'agriculture – Révision de comptabilités de communes et de sociétés
- Estimapro : Estimation de la valeur de biens immobiliers et mobiliers – Expertises économiques – Expertises diverses
- Mandaterre : Prestations de conseil et mandats en relation avec l'environnement et la gestion de l'espace rural
- Sofia : Prêts hypothécaires à taux fixe et crédits-relais (Crédit-Fit)
- Proterroir : Mise en valeur des produits du terroir vaudois, notamment au travers de la marque Terre Vaudoise.
- Formapro : Organisation des cours interentreprises aux apprenti(e)s des métiers de la terre et de l'intendance.
- Sélection Vaud : Promotion et commercialisation de spécialités issues de l'agriculture vaudoise sur les marchés d'exportation.
- Office de crédit : Instruction des dossiers de projets des exploitants en vue de l'octroi de prêts FIA, FIR et d'aides au logement, ainsi que les demandes de contributions AF pour les constructions notamment.
- Office Ecoprest : Coordination des contrôles dans les exploitations agricoles vaudoises.

Pour l'année sous revue, on peut notamment relever les éléments suivants :

- Augmentation importante des sollicitations de Proconseil en raison du passage au système du géoréférencement
- Forte mise à contribution de Fidasol pour renseigner et épauler les exploitants touchés - ou susceptibles de l'être - par l'arrêt du Tribunal fédéral sur l'imposition des immeubles agricoles
- Augmentation significative des mandats traités et du chiffre d'affaires généré par Estimapro
- Réalisation d'une année record par Sofia en termes de prêts octroyés et renouvelés
- Poursuite de l'augmentation du chiffre d'affaires de Proterroir, malgré un climat de consommation qui n'est pas au beau fixe

Le tableau ci-après donne un aperçu des activités déployées durant l'exercice 2018 :

Proconseil	
1256	dossiers de conseil individuel
190	séances de groupes d'études / 3'230 participants
9	groupes d'intérêt
5	événements particuliers / 2'200 participants env.
81	jours de cours de formation continue / 883 participants
3	accompagnements de projets de développement régional (PDRA)
Fidasol	
1'579	boucléments comptables
2'534	déclarations d'impôt
2'488	contrôles de taxations définitives
Fiprom	
265	mandats de révision, comptabilité et fiscalité
Estimapro	
308	mandats d'estimations et d'expertises
Sofia	
14.2	millions de crédits hypothécaires accordés
8.9	millions de crédits hypothécaires renouvelés
Proterroir	
2.10	millions de chiffre d'affaires de Terre Vaudoise - Service traiteur
1.49	million de chiffre d'affaires de Terre Vaudoise - La Halle

### 1.7.2 Département assurances

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Si l'année 2017 s'était en effet avérée être positive en matière de performance des placements, 2018 s'est quant à elle révélée plus difficile sur les marchés boursiers, la faute à un climat politique et économique pour le moins turbulent. Les substantielles attributions aux provisions pour fluctuations de valeurs que les performances des placements avaient permis de réaliser en 2017 permettent d'absorber les pertes réalisées en 2018. Ces provisions sont précisément destinées à faire face aux chaos ponctuels de la bourse; elles jouent donc leur rôle de « coussins de sécurité » et elles sont suffisamment dotées pour continuer à aborder les périodes à venir avec sérénité.

La Société d'assurance dommage (SAD), qui est principalement active dans l'assurance accidents du personnel (LAA), a vu l'encaissement de ses primes augmenter d'un peu plus de CHF 440'000.00. L'augmentation de la masse salariale globale des travailleurs agricoles vaudois explique cette progression. A peu de choses près, le nombre d'accidents est resté le même en 2018 qu'en 2017.

En revanche, il convient de déplorer la survenance de quatre accidents graves qui engendrent de lourdes conséquences financières (frais médicaux, indemnités journalières et futures rentes d'invalidité à provisionner), doublés de tout le poids des soucis d'ordre moral et social. Malgré les campagnes de prévention, malgré la mise en œuvre de la solution de branche agriTOP, force est de constater qu'il y a encore trop d'accidents graves sur les exploitations. Prévenir reste encore la méthode la plus efficace pour « tordre le cou » au principe du « ça n'arrive qu'aux autres ! ». Il convient donc de ne pas relâcher les efforts dans le domaine de la prévention et Prométerre s'y emploiera, via la SAD.

La Société rurale d'assurance de protection juridique (SRPJ) a poursuivi ses efforts de prévention des litiges et de règlement amiable des différends juridiques. En 2018, le nombre de nouveaux dossiers ouverts est en baisse d'une centaine par rapport à 2017, ce qui laisse entendre que les mesures de prévention ont porté leurs fruits et c'est tant mieux. En revanche, cette diminution du nombre de cas est en bonne partie compensée par la hausse constante des frais de justice. Le capital-actions de la SRPJ a quant à lui été porté de trois à quatre millions pour renforcer sa situation financière. S'agissant de son organisation, la SRPJ a connu un changement au sein de la direction à la suite du départ à la retraite de M. Daniel Gay. Après plus de trente ans de service, il a cédé la place à M. Michael Molnar. Titulaire d'un brevet d'avocat, d'une spécialisation en droit de la construction et de l'immobilier, ainsi que d'une solide expérience en matière de protection juridique, M. Michael Molnar est entré en fonction au mois d'août 2018.

La Fondation rurale de prévoyance (FRP) subit évidemment aussi la situation difficile rencontrée en 2018 sur les marchés boursiers. L'exercice sous revue se solde par une performance négative de 4.08%. Ce mauvais résultat financier est toutefois partiellement compensé par la décision prise par le Conseil de fondation d'abaisser progressivement le taux de conversion des avoirs de vieillesse en rente de 6.8% à 6.0%, de 2020 à 2023, à raison d'une diminution de 0.2% par année. Au sein de la FRP, un nombre important d'assurés sont toutefois au bénéfice d'un plan minimum LPP. Pour ces assurés, la baisse du taux de conversion sera sans effet. Cette baisse permet néanmoins la dissolution de cinq millions de réserve, ce qui compensera partiellement les pertes boursières de l'année écoulée. Le taux de couverture estimé au 31 décembre 2018 est de 104% (contre 108.79% en 2017). Pour le reste, la FRP se porte bien, avec un ratio actifs / rentiers très favorable. Les bases techniques de la Fondation sont réalistes, le taux technique étant de 2.0%. Il n'y a de ce fait pas de coûteux renforcements des réserves à anticiper pour la FRP.

La Fédération rurale vaudoise (FRV) a versé des allocations familiales professionnelles et de naissance pour un montant de près de 3 millions en 2018, soit une augmentation de plus de CHF 146'000 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, de la Charte sociale agricole révisée, de même que par le versement d'un complément aux allocations familiales professionnelles aux familles qui bénéficient des allocations familiales fédérales de la LFA. L'idée, partagée entre le Canton de Vaud et la profession, a été de mettre ces familles au bénéfice de prestations au moins égales à celles que touchent les familles qui, en raison de l'exercice d'activités accessoires extra agricoles, reçoivent les allocations supérieures fondées sur la législation vaudoise sur les allocations familiales (LVLAFam).

Il convient de signaler que cet écart se creusera encore en 2019 et 2022 en raison de l'adaptation d'ores et déjà programmée des montants d'allocations familiales au sens de la LVLAFam. Un complément de même nature, dont le financement est entièrement assumé par le Canton, a également été versé aux travailleurs agricoles.

En outre, l'intérêt que portent les métiers de la terre au Pont AVS n'a pas diminué l'an dernier, bien au contraire. Excellent instrument de prévoyance puisqu'il permet notamment de planifier la remise harmonieuse du domaine, le Pont AVS a compté 749 adhérents en fin d'exercice. Avec le jeu de ceux qui adhèrent au produit et ceux qui en sortent pour bénéficier des prestations, une septantaine de Pont AVS sont encore disponibles au 31 décembre 2018.

La FRV renouvelle chaque année son soutien au dépannage agricole et familial, prestation qui est distribuée par Terremplei. Selon le principe fixé par la loi sur l'agriculture vaudoise, l'Etat contribue, pour sa part, à couvrir 50% des coûts, mais à concurrence d'un montant maximum de CHF 400'000.-

Vu globalement sur les cinq dernières années et bien que le nombre d'heures de dépannage ait légèrement diminué en 2018 par rapport à 2017, la demande en dépanneurs agricoles et en aides familiales n'a globalement cessé de croître : 14'700 heures pour le dépannage agricole et 7822 heures pour le dépannage familial. Ce constat a poussé le canton de Vaud à renouveler sa participation à partir de 2019, pour une durée de cinq ans, en augmentant sa participation à CHF 450'000.- Ce soutien supplémentaire de la part de l'Etat, additionné au concours de la FRV, de la Loterie Romande, sans oublier la précieuse collaboration de l'Association des paysannes vaudoises permettent ainsi de faire face aux demandes de dépannage en cas de maladie, d'accident ou de service obligatoire, avec efficacité et au coût le plus bas.

Il convient de rappeler que Terremploi propose également des prestations de dépannage agricole en dehors des cas de maladie, d'accident ou de service obligatoire, sans tarif préférentiel cofinancé. Celui-ci laisse apparaître en 2018 un accroissement de la demande de plus de 25%. Le chiffre d'affaires de l'activité de gestion administrative du personnel, quant à lui, connaît une croissance régulière depuis sa création, de l'ordre de 35% en 2018.

Le placement de personnel est resté stable par rapport à 2017, avec un chiffre d'affaires proche de CHF 30'000.- Il est toutefois nécessaire de constater que l'agriculture peine à recruter des candidats expérimentés. Les conditions de travail dans l'agriculture (notamment les salaires et les horaires) s'avèrent en effet être parfois un frein pour certains candidats.

C'est malheureusement un fait avéré, le domaine de l'assurance n'échappe pas à l'actuelle généralisation de la complexification. L'un des moyens de pallier à cette complexité est de pouvoir s'appuyer sur des conseillers à même de pouvoir vulgariser, analyser de manière détaillée, optimiser les coûts, prévoir en fonction des besoins et éliminer doublons et lacunes, le tout avec une compréhension complète des contraintes actuelles et futures auxquelles les exploitations agricoles ou viticoles doivent faire face. Au sein de la profession, les métiers de la terre peuvent compter sur le soutien des inspecteurs-conseillers de la FRV, à disposition pour analyser de manière régulière le portefeuille d'assurance des membres et affiliés. Faire le point ponctuellement – idéalement chaque trois ans – permet en effet d'absorber les nombreux changements auxquels l'agriculture et la viticulture sont confrontés et donc de bénéficier de couvertures d'assurance en adéquation avec les besoins. En 2018, près de 1'000 exploitants ont profité de cet appui. Un autre moyen de pallier à la complexité est de viser la réduction de la technocratie et de l'administration, notamment dans les assurances sociales. 2019 verra le lancement d'un projet visant précisément la simplification administrative dans le domaine particulier des assurances.

Le Département, dont la direction a été reprise par Patrick Torti le 1<sup>er</sup> juillet 2018, à la suite du départ à la retraite de Daniel Gay, regroupe cinq institutions d'assurance et une société de services spécialisée dans le domaine de la main d'œuvre.

Les tâches principales de ces institutions sont les suivantes :

Agrivit	:	Caisse de compensation AVS (gérée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS)
FRV	:	Allocations familiales professionnelles. Soutien au dépannage. Pont AVS. Assurance maladie et accidents des exploitants et assurance maladie des employés (en collaboration avec le Groupe mutuel)
FRP	:	Prévoyance professionnelle obligatoire des employés. Prévoyance professionnelle facultative des exploitants
SAD	:	Assurance accidents obligatoire des employés (LAA). Assurance RC privée et d'exploitation. Assurance de choses et des véhicules
SRPJ	:	Protection juridique
Terremploi	:	Dépannage agricole et familial, recrutement, placement et gestion administrative du personnel

Le tableau ci-après donne un aperçu des activités déployées durant l'exercice 2018.

<b>Agrivit</b>	
3'755	exploitants affiliés
<b>FRV</b>	
3'899	exploitants et collaborateurs agricoles membres de Prométerre
2'276	autres affiliés payant la CAP
749	cotisants au pont AVS
224	bénéficiaires de rentes du pont AVS
<b>FRP</b>	
1'493	employeurs assurés
3'939	employés assurés
1'942	adhérents à la prévoyance facultative
420	rentiers (vieillesse, survivants, invalides)
<b>SAD</b>	
692	cas d'accidents LAA
328	sinistres véhicules à moteur
86	sinistres RC et assurance de choses
<b>SRPJ</b>	
593	nouveaux dossiers
<b>Terreemploi</b>	
52'182	heures de dépannage agricole
8'626	heures de dépannage familial
221	placements et demandes d'autorisations de séjour
501	entreprises affiliées à la gestion administrative (pour 2'065 employés)

## 2. Comptes

Prométerre boucle l'exercice 2018 sur un résultat net bénéficiaire de CHF 10'628.08 après une nouvelle dotation aux provisions de CHF 229'368.60.

Un prélèvement de CHF 208'525.00 aux provisions a été effectué conformément aux prévisions de la clôture 2017 pour couvrir l'amortissement nécessaire des aménagements du magasin Terre Vaudoise de Pully qui a été remis en gérance le 30 avril 2018. Un montant correspondant figure à ce titre dans les charges exceptionnelles.

Le solde des dissolutions de provisions correspond à la couverture de dépenses afférentes aux initiatives déposées contre l'usage des produits phytosanitaires, à hauteur de CHF 19'368.60, ainsi qu'à l'adaptation du site Internet à la nouvelle identité visuelle de Prométerre pour CHF 15'000.00, montant qui figure également en charges exceptionnelles.

Les fonds propres au bilan regroupent le bénéfice de l'exercice, le bénéfice reporté, les réserves issues de bénéfices et les provisions à long terme à caractère de réserve. Ces montants pris ensemble représentent CHF 6'279'365.55, soit 70% des passifs.

La proposition d'emploi du bénéfice consiste à reporter le montant de CHF 10'628.08 à compte nouveau.

Le budget 2019 présente un bénéfice attendu de CHF 32'448.20 après une nouvelle dotation aux provisions de CHF 300'000.- Un prélèvement simultané de CHF 142'000.- aux provisions permet de couvrir les charges du projet de la campagne contre les initiatives populaires «Eau propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse».

## 2.1. Compte de résultat

	Note	2018	2017
Prime de risque crédit		125'645.25	116'318.85
Cotisations des membres		998'245.00	1'000'995.00
Manifestations de promotion		69'914.05	-
Mandats publics		2'628'566.15	2'257'722.40
Mandats privés		1'572'184.45	1'726'517.15
Secrétariats d'organisations		1'193'384.40	1'011'381.10
Autres produits		70'947.30	45'884.25
<b>Total des produits et prestations</b>		<b>6'658'886.60</b>	<b>6'158'818.75</b>
Charges manifestations de promotion		-225'455.50	-
Acquisition de prestations de services		-491'446.90	-615'714.05
<b>Résultat brut</b>		<b>5'941'984.20</b>	<b>5'543'104.70</b>
Charges de personnel	2.2	-4'397'398.56	-3'846'065.19
Autres charges d'exploitation		-728'639.02	-718'542.04
Cotisations à d'autres organisations		-462'708.00	-455'165.75
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-5'588'745.58</b>	<b>-5'019'772.98</b>
<b>Résultat avant intérêts, impôts et amortissements</b>		<b>353'238.62</b>	<b>523'331.72</b>
Amortissements et corrections de valeur		-106'353.35	-49'907.85
Dotations aux provisions à long terme		-229'368.60	-526'379.80
Dissolutions de provisions à long terme		242'893.60	73'379.80
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>		<b>260'410.27</b>	<b>20'423.87</b>
Charges financières		-26'819.64	-34'391.89
Produits financiers		89'815.45	104'263.35
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>		<b>323'406.08</b>	<b>90'295.33</b>
Charges exceptionnelles ou hors période	7	-223'604.55	-1'555.24
Produits exceptionnels ou hors période	7	5'702.50	839.50
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>105'504.03</b>	<b>89'579.59</b>
Impôts		-94'875.95	-76'255.75
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>10'628.08</b>	<b>13'323.84</b>

## 2.2 Bilan

Actifs	Note	31.12.2018	31.12.2017
Liquidités		69'548.06	334'482.86
Débiteurs - clients		444'012.90	662'317.30
Créances envers les sociétés du groupe		1'870'632.02	1'647'800.26
Autres créances		68'023.90	78'138.90
Actifs transitoires		719'649.08	367'161.05
<b>Actifs circulants</b>		<b>3'171'865.96</b>	<b>3'089'900.37</b>
Immobilisations financières	2.1	5'676'243.10	5'760'742.65
Immobilisations corporelles		114'006.00	6.00
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>5'790'249.10</b>	<b>5'760'748.65</b>
<b>Total actifs</b>		<b>8'962'115.06</b>	<b>8'850'649.02</b>

Passifs	31.12.2018	31.12.2017
Créanciers fournisseurs	715'190.96	502'995.55
Dettes envers les sociétés du groupe	-	-
Autres dettes à court terme	445'076.75	397'577.10
Passifs transitoires	674'981.80	480'813.90
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'835'249.51</b>	<b>1'381'386.55</b>
Dettes à long terme portant intérêt	712'500.00	1'017'000.00
Autres dettes à long terme	135'000.00	170'000.00
Provisions à long terme	4'211'469.34	4'224'994.34
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>5'058'969.34</b>	<b>5'411'994.34</b>
Réserves issues de bénéfices	1'282'400.00	1'282'400.00
Bénéfice reporté	774'868.13	761'544.29
Bénéfice de l'exercice	10'628.08	13'323.84
<b>Capitaux propres</b>	<b>2'067'896.21</b>	<b>2'057'268.13</b>
<b>Total passifs</b>	<b>8'962'115.06</b>	<b>8'850'649.02</b>

## 2.3 Annexe aux comptes

Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

Note	31.12.2018	31.12.2017
<p><b>1 Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe de la valeur la plus basse</li> <li>- Principe de réalisation</li> <li>- Principe d'imparité</li> <li>- Principe de la valeur d'acquisition</li> <li>- Principe de prudence</li> </ul>		
<p><b>2 Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat.</b></p>		
<p><b>2.1 Immobilisations financières</b></p>	<b>5'676'243.10</b>	<b>5'760'742.65</b>
<p><b>Participations</b></p> <p>Les participations sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeurs nécessaires, notamment lorsque les fonds propres résultant du bilan des sociétés prises en participation sont inférieurs à la valeur nominale.</p>	3'976'900.00	3'971'900.00
<p><b>Prêts</b></p>	1'694'159.85	1'783'659.85
<p>Avec rémunération</p>	1'559'159.85	1'613'659.85
<p>Sans rémunération</p>	135'000.00	170'000.00
<p><b>Autres</b></p>	5'183.25	5'182.80
<p><b>2.2 Charges de personnel</b></p>	<b>4'397'398.56</b>	<b>3'846'065.19</b>
<p>- Salaires du personnel</p>	3'537'944.07	3'083'554.10
<p>- Charges sociales</p>	664'869.80	584'970.85
<p>- Autres charges de personnel</p>	194'584.69	177'540.24

## Annexe aux comptes (suite)

Note	31.12.2018	31.12.2017
<b>3</b> Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des <b>réserves latentes supplémentaires dissoutes</b>	-13'525.00	-
<b>4</b> Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.	inférieur à 50	inférieur à 50
<b>5</b> Dettes envers des <b>institutions de prévoyance</b>	<b>47'133.05</b>	<b>17'328.60</b>
<b>6</b> Montant total des <b>sûretés constituées en faveur de tiers</b>	<b>6'657'339.22</b>	<b>6'313'515.73</b>
- Teremploi Sàrl	-	100'000.00
- Sofia sa (assurance risque crédit)	6'282'262.47	5'815'938.63
- Administration fédérale des contributions, TVA due	375'076.75	397'577.10
<b>7</b> Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat		
Dont produits exceptionnels :	5'144.50	
Excédent d'estimation des charges sociales 2017	5'144.50	
Dont charges exceptionnelles :	223'525.00	
Proterroir Sàrl/ contribution à l'amortissement des aménagements du magasin de Pully	208'525.00	
WGR / mise à jour du site internet	15'000.00	
<b>8</b> Valeur résiduelle des dettes découlant d' <b>opérations de crédit-bail</b> assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan	204'594.00	-
<b>9</b> Prométerre n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des obligations concernant l'annexe aux comptes.		

## 2.4 Proposition d'emploi du résultat

	31.12.2018	31.12.2017
Bénéfice de l'exercice	10'628.08	13'323.84
Attribution à la réserve générale	0.00	0.00
Report au bilan	10'628.08	13'323.84
Bénéfice reporté au 31.12	774'868.13	761'544.29
<b>Bénéfice reporté au 01.01</b>	<b>785'496.21</b>	<b>774'868.13</b>

2.5 Budget 2019

	Budget 2019	31.12.2018
Prime de risque crédit	126'000.00	125'645.25
Cotisations des membres	997'000.00	998'245.00
Manifestations de promotion	52'500.00	69'914.05
Mandats publics	2'619'500.00	2'628'566.15
Mandats privés	1'589'223.00	1'572'184.45
Secrétariats d'organisations	1'195'000.00	1'193'384.40
Autres produits	53'000.00	70'947.30
<b>Total des produits et prestations</b>	<b>6'632'223.00</b>	<b>6'658'886.60</b>
Charges manifestations de promotion	-147'700.00	-225'455.50
Acquisition de prestations de services	-509'337.00	-491'446.90
<b>Résultat brut</b>	<b>5'975'186.00</b>	<b>5'941'984.20</b>
Charges de personnel	-4'442'367.80	-4'397'398.56
Autres charges d'exploitation	-756'370.00	-728'639.02
Cotisations à d'autres organisations	-461'500.00	-462'708.00
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-5'660'237.80</b>	<b>-5'588'745.58</b>
<b>Résultat avant intérêts, impôts et amortisse</b>	<b>314'948.20</b>	<b>353'238.62</b>
Amortissements et corrections de valeur	-90'000.00	-106'353.35
Dotations aux provisions à long terme	-300'000.00	-229'368.60
Dissolutions de provisions à long terme	142'000.00	242'893.60
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>	<b>66'948.20</b>	<b>260'410.27</b>
Charges financières	-19'800.00	-26'819.64
Produits financiers	69'300.00	89'815.45
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>	<b>116'448.20</b>	<b>323'406.08</b>
Charges exceptionnelles ou hors période	-	-223'604.55
Produits exceptionnels ou hors période	-	5'702.50
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>116'448.20</b>	<b>105'504.03</b>
Impôts	-84'000.00	-94'875.95
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>32'448.20</b>	<b>10'628.08</b>

### 3. Organes et personnel

#### 3.1 Comité

A la suite de la modification des statuts de Prométerre, validés lors de l'assemblée des délégués du 18 mai 2017, un nouveau découpage géographique pour la représentation des régions au sein du comité, ainsi que la création d'un nouveau siège pour le Conseil de la vulgarisation agricole avec un statut de membre de droit, a dessiné le comité de Prométerre formé au 31 décembre 2018 de :

<b>Président</b> .....	Claude Baehler
<b><i>Huit représentants des régions</i></b>	
• <b>Alpes</b> .....	Janique Bonzon
• <b>Broye</b> .....	Alain Cornamusaz et Sébastien Pasche*
• <b>Centre</b> .....	Eric Hämmerli
• <b>Chablais</b> .....	Guy Stalder
• <b>Jura</b> .....	Romain Bourgeois
• <b>La Côte</b> .....	Jean-Charles Miaz
• <b>Nord vaudois</b> .....	Françoise Gaudard Vez**
• <b>Venoge</b> .....	Jacky Pavillard
* par le nouveau découpage des régions de mai 2017, la région de la Broye se voit présidée par deux co-présidents jusqu'à la fin du mandat d'Alain Cornamusaz en mai 2019	
** élue statutairement à la présidence de sa région début mai 2018. Vote validé par l'assemblée des délégués du 17 mai 2018	
<b><i>Sept représentants des secteurs</i></b>	
• <b>Lait</b> .....	Jean-Bernard Chevalley
• <b>Viande</b> .....	Christophe Longchamp
• <b>Grandes cultures</b> .....	Athos Jaquiéry
• <b>Arboriculture</b> .....	Christophe Mingard
• <b>Cultures maraîchères</b> .....	Lorella Pfirter (vice-présidente)
• <b>Vigne et vin</b> .....	Olivier Chautems
• <b>Formation professionnelle</b> .....	Mireille Pittet
<b><i>Trois membres de droit</i></b>	
• <b>Présidente de l'APV</b> .....	Silvia Amaudruz
• <b>Président du Groupe agricole du Grand Conseil</b> .....	Philippe Jobin
• <b>Co-présidente du Conseil de la vulgarisation agricole</b> .....	Sabine Bourgeois Bach

### 3.2 Personnel et mutations

Durant l'année écoulée, l'effectif du personnel de Prométerre a enregistré les modifications suivantes :

- **Office de crédit agricole**

Sébastien Chenuz a rejoint Prométerre au 1<sup>er</sup> janvier 2018, en qualité de gérant de l'Office de crédit agricole. Philippe Rossy a quitté Prométerre pour une retraite méritée à la fin de mars 2018. Le taux d'activité de Marcel Aubert a été réduit de 100% à 80% au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Laurent Cosendai est venu renforcer l'équipe en qualité d'expert crédit à 100%, dès le 1<sup>er</sup> août 2018.

- **Office Ecoprest**

Engagement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'Anne-Laure Vanolli à 60%, afin de compléter l'équipe d'Ecoprest, en lien avec l'extension des contrôles sur Genève et de nouveaux mandats de contrôles Bio et protections des eaux.

- **Office des vins vaudois**

Engagement le 15 janvier 2018 d'Alexandre Centeleghe, afin de reprendre le poste de chef de projet de l'Office des vins vaudois. Ce poste était initialement occupé par M. Benjamin Gehrig, qui a repris la direction de l'OVV le 1<sup>er</sup> mars 2018. Dès le 1<sup>er</sup> mars 2018, l'entier du personnel fixe de l'OVV, directeur compris, est engagé par Prométerre.

- **Commissaires professionnels**

Olivier Amaudruz a été engagé au 1<sup>er</sup> août 2018 à 40%, afin de remplacer Jacques-Maurice Piot, parti en retraite.

- **Promotion des produits**

Dès le début de 2018, Suzanne Gabriel et Marianne Golaz sont passées de Proterroir à Prométerre afin d'assurer les prestations de promotion des produits et de la marque « Terre Vaudoise », conformément à la nouvelle convention signée avec le Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

Secteurs d'activités	Effectif en unités de travail (2018)	Effectif en unités de travail (2017)
Direction et promotion professionnelle	3.90	3.90
Office de crédit agricole	12.15	11.50
Office Ecoprest	2.60	2.00
Secrétariats	5.16	4.90
Commissaires professionnels	1.05	1.05
Promotion des produits	1.70	0.00
Informatique	4.70	4.70
<b>Total</b>	<b>31.26</b>	<b>28.05</b>
Nombre de collaborateurs	38.00	32.00

### 3.4 Procès-verbal de la 24<sup>ème</sup> assemblée ordinaire des délégués de Prométerre et de la Fédération rurale vaudoise du jeudi 17 mai 2018, à Grandvaux

Présidence : M. Claude Baehler, président

Présent-e-s : 68 délégué-e-s régionaux  
21 délégué-e-s des organisations membres

---

M. Claude Baehler, président, salue les invité-e-s et délégué-e-s présents.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Le procès-verbal est tenu par Mme Nathalie Noverraz, secrétaire générale.

#### I. Ouverture, propos du président

Le président Claude Baehler s'exprime sur divers sujets le préoccupant. Il évoque notamment les règles PER, l'initiative pour la sécurité alimentaire, l'utilisation des produits phytosanitaires et les initiatives portant sur ce sujet, Agroscope et les dégâts de la faune.

Il remercie, au nom de l'agriculture vaudoise, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs respectifs, pour l'écoute, l'engagement, la collaboration et les soutiens qu'ils apportent aux produits et aux métiers de la terre. Il adresse également ses plus vifs remerciements à tous les partenaires de Prométerre; les milieux politiques, les services de l'Etat, les chambres d'agriculture, les organisations agricoles romandes et nationales, les banques partenaires, le groupe Mutuel, la caisse AVS de Vevey, les organisations des autres branches de l'économie et les consommatrices et consommateurs pour nos nombreuses discussions franches, directes, qui se déroulent dans un respect mutuel et constructif. A terme, les résultats de nos négociations sont souvent positifs pour l'agriculture.

L'intégralité de ses propos sont publiés sur notre site internet, rubrique « Publications ».

\*\*\*\*\*

**M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba** devant nous quitter en cours d'assemblée, la parole lui est donnée avant les points statutaires de l'ordre du jour.

#### **Message de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba**

M. le Conseiller d'Etat remercie Prométerre pour l'excellente collaboration que son département entretient avec notre instance. C'est essentiel. Elle a été renforcée récemment en matière d'aménagements fonciers.

Deux grands dossiers font l'actualité : Agroscope et IMAGO. La recherche agronomique est une des planches de salut de notre économie. Les cantons abritant un centre de recherche ont été saisis d'un véritable séisme à l'annonce des réductions annoncées de 20%. Des démarches politiques ont été entreprises avec la volonté de demander de pouvoir être associés à cette réforme, non pas pour avaliser les décisions du Conseil fédéral mais pour affirmer nos principes : certes, les coûts d'infrastructures sont trop importants et il faut réorienter les dépenses : moins pour les dépenses de structure et plus pour servir aux prestations allouées à la recherche agronomique, afin de différencier les produits suisses. La recherche appliquée doit être renforcée et ne pas être sacrifiée en faveur de la recherche fondamentale. Il est illusoire de concentrer la recherche agronomique sur un seul centre, en raison des spécificités culturelles (pas de vin à Posieux, ni d'abricots...).

Le dossier IMAGO avance. Il n'avance pas assez vite et a pris du retard car le département en charge de l'agriculture et de la viticulture a dû absorber une succession de crises et fixer des priorités (les améliorations foncières, l'arrivée du SCAV au sein du SAVI, le dossier laitier, la problématique du tabac, les difficultés du secteur fromager, notamment). Nos écoles d'agriculture sont pleines. Nous devons faire un effort important pour la formation dans le domaine agricole. Le SCAV sera rattaché au SAVI de sorte que l'un des acteurs proches du monde agricole soit mieux à même de tenir compte des réalités agricoles en étant perçu non pas comme une police mais une aide pour régler les questions agricoles. Sur fond de problème dans la filière porcine, il ne doit pas y avoir de punition collective et le consommateur doit avoir confiance dans les produits agricoles de nos exploitants. Les contrôles doivent avoir lieu et il faut sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles, mais il ne faut pas sanctionner toute une branche pour les dérives de quelques-uns.

Enfin, l'initiative Eau potable est une vraie menace pour l'agriculture. Le titre est trompeur comme l'a dit le président dans son propos. Il faudra combattre cette initiative extrémiste. Nous avons une des agricultures les plus propres au monde, mais il faut lui laisser le temps de s'adapter pour trouver des solutions et nous avons besoin d'Agroscope pour atteindre ce but.

M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba clôt son propos en invitant chacun à se lancer individuellement dans la relance de la viticulture vaudoise !

\*\*\*\*\*

Nous reprenons le cours de notre assemblée statutaire. Le président propose Antoine Basset et Christian Streit pour fonctionner comme scrutateurs, qui acceptent d'officier à ce titre.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 18 mai 2017**

Reproduit dans le rapport de gestion de l'exercice 2017, ce procès-verbal est adopté sans observation et avec remerciement à son auteure.

### **2. Comptes 2017 et budgets 2018, rapports de la Commission de gestion et du réviseur**

MM. Philippe Christen et Daniel Gay présentent les comptes de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le budget de l'exercice 2018, respectivement pour Prométerre et la Fédération rurale vaudoise.

M. Simon Bertholet, rapporteur, donne lecture du rapport de la Commission de gestion. M. René-Pierre Arnold, directeur de la fiduciaire Oficompte SA, donne connaissance du rapport du réviseur. Il se tient à disposition pour répondre à d'éventuelles questions. La Commission de gestion et la fiduciaire concluent à l'adoption des comptes tels que présentés.

### **3. Adoption des comptes 2017 et budgets 2018**

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2017 de Prométerre, ainsi que les comptes 2017 de la Fédération rurale vaudoise. L'assemblée donne décharge à la Commission de gestion et au comité pour l'exercice 2017.

Les budgets 2018 de Prométerre et de la Fédération rurale vaudoise sont adoptés à l'unanimité.

#### 4. Elections complémentaires au comité

Les membres du comité en place continuent tous leur mandat quadriennal en 2018. Le renouvellement du comité sera à l'ordre du jour de l'assemblée 2019. Mais, à la suite du redécoupage du canton en huit régions, validé l'an passé par l'assemblée des délégués, nous avons deux postes vacants pour les présidences de deux régions :

Les nouveaux statuts prévoient (art. 11) que les assemblées régionales des délégués désignent leur président, qui dirige les débats et qui est leur représentant au comité de Prométerre.

Cette désignation doit être validée par l'assemblée des délégués (art. 7) qui a notamment pour compétence d'élire le comité.

Lors de l'assemblée régionale des délégués de la région Venoge, nouvellement constituée, du 8 février 2018, les délégués ont désigné M. **Jacky Pavillard** comme président de leur région. L'assemblée des délégués confirme ce choix par applaudissements.

Le nouveau découpage de la région du Nord Vaudois a fait que le président de l'ancien Forum du Nord, Sébastien Pasche, est désormais rattaché à la région de la Broye. Au vu des compétences et de l'engagement du président de la Broye, Alain Cornamusaz, dont le mandat se termine en 2019, tout comme de Sébastien Pasche, nous avons proposé de maintenir les deux personnes en tant que **co-présidents de la région de la Broye** jusqu'à l'assemblée générale de mai 2019.

Cette proposition a été validée par les délégués de la Broye lors de l'assemblée régionale du 23 janvier 2018.

Restait à trouver une nouvelle personne pour présider la région du Nord vaudois. Ce qui est fait aujourd'hui puisque les délégués régionaux du Nord vaudois ont récemment désigné Mme **Françoise Gaudard Vez** en tant que présidente de leur région. L'assemblée des délégués confirme ce choix par applaudissements.

Nos nouveaux statuts prévoient également un siège de droit pour représenter le Conseil de la vulgarisation agricole. C'est ainsi que Mme **Sabine Bourgeois Bach**, co-présidente de ce Conseil, est entrée au sein de notre comité.

Un autre siège de droit revient au président du Groupe agricole du Grand Conseil. Lors de notre dernière assemblée générale, Eric Sonnay présidait ce groupe. Depuis la nouvelle législature, en été 2017, c'est **Philippe Jobin** qui en a pris la présidence et a rejoint notre comité (rejoint dans les deux sens du terme puisqu'il avait déjà siégé au sein de notre comité en tant que président du Forum de La Côte, avant de nous quitter en raison de ses nouveaux mandats politiques).

Le président remercie Eric Sonnay pour sa participation active au sein de notre comité et lui souhaite de belles satisfactions, tant dans son métier de paysan que de député au sein du Grand Conseil.

#### 5. Renouvellement de la Commission de gestion et de l'organe de révision

M. **Simon Bertholet** a présidé la commission cette année pour l'exercice 2017. Il arrive au terme de son mandat et quitte la commission.

Il appartient à la région de La Côte de désigner un nouveau membre. M. Jean-Charles Miaz propose M. **Philibert Frick** qui est élu à l'unanimité.

M. **Sylvain Freymond** prend la présidence de la Commission de gestion pour l'exercice 2018.

## Renouvellement de l'organe de révision

Il est proposé de reconduire le mandat d'Oficomptes SA pour la révision de l'exercice 2018, ce que l'assemblée des délégués accepte à l'unanimité.

### 6. Admission de SwissTabac comme nouvelle organisation membre

A la suite de la réorganisation des producteurs de tabac par la fusion des associations tabacoles régionales suisses et de la Fédération suisse des associations de planteurs de tabac SwissTabac, BroyeTabac, qui était membre de Prométerre, a été dissoute et nous avons reçu une demande d'adhésion de la part de SwissTabac.

Serge Bonny présente brièvement son association.

L'assemblée des délégués se déclare à l'unanimité en faveur de l'admission de SwissTabac comme nouvelle organisation membre de Prométerre.

### 7. Propos du directeur

Le directeur Luc Thomas adresse son message à l'assemblée. Il y a la future politique agricole, la « Vue d'ensemble » du Conseil fédéral qui ne répond pas de manière satisfaisante aux défis qui attendent l'agriculture, les votations fédérales en lien avec l'agriculture à venir, ainsi que d'autres considérations de politique cantonale.

L'intégralité de ses propos se trouve sur le site internet [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch), rubrique « Publications ».

\*\*\*\*\*

### 8. Divers et propositions individuelles

Néant.

### 9. La parole aux délégués et invités !

**M. François Monin**, responsable de la Division économie agraire de l'USP, apporte les meilleurs vœux de l'organisation faîtière, en excusant son président Markus Ritter ainsi que son directeur Jacques Bourgeois et son collègue Francis Egger. Les défis sont nombreux, exigeant un lobbysme au Parlement autour des votations sur la motion de renvoi du Rapport du Conseil fédéral, sur la motion demandant une analyse stratégique au niveau de la recherche agricole avant d'en entreprendre sa restructuration, deux dossiers qui montrent les mauvaises communication et compréhension du monde agricole par le Conseil fédéral. A plus court terme, la votation du 23 septembre sur les initiatives Fair Food et la Souveraineté alimentaire représentent aussi un défi de communication. En 2020, la votation sur l'initiative Eau propre exigera que l'on n'ait pas peur de dire ce que l'on fait, que l'on aille au contact de la population, que l'on soit positif et à l'écoute du consommateur. On se prépare également aux discussions sur la future PA. Quant au long terme, pour garder le cap, l'USP développe une stratégie en déterminant des indicateurs et valeurs-cible pour 2030 et, pour l'horizon 2050, tente de définir l'évolution du rôle de chef d'entreprise avec ses exigences en matière de communication, d'entreprenariat et donc de formation. En conclusion, Les défis sont et seront importants. Certains sont entre nos mains. Il faudra travailler et définir les solutions nous-mêmes, la branche. Pour d'autres, il faudra faire des efforts, communiquer et surtout ne pas perdre la confiance du consommateur et donc du législateur. Nous avons besoin de ce soutien pour faire de l'agriculture suisse un acteur-clef de l'économie, de la société et de l'environnement. L'agriculture romande et vaudoise a la capacité de tirer profit des chances découlant de ces défis.

**Mme la Conseillère nationale Alice Glauser** évoque les succès de l'agriculture et les revers, notamment dans le secteur laitier, et nous assure de son soutien lors des votes au Parlement. Elle remercie Prométerre pour son grand engagement dans la question de la fiscalité des immeubles agricoles et annonce que la nouvelle association GRIEF tentera également de soutenir les exploitants qui se trouvent dans une grande difficulté financière en raison des effets iniques du fameux arrêt du Tribunal fédéral. Elle remercie Prométerre de sa solidarité et sa collaboration sur ce dossier très complexe, et la félicite pour ses succès et de travailler dur pour la paysannerie.

**M. le Conseiller national Jean-Pierre Grin** apporte aussi les salutations du Parlement. Attentif aux rapports du président et du directeur ainsi qu'aux propos du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, il partage pleinement ce qui a été dit. Le Parlement est plus positif que le Conseil fédéral en regard de l'agriculture, notamment par son soutien à l'agriculture face aux propositions du Conseil fédéral et les tentatives de faire baisser les budgets agricoles. Merci à Prométerre de vulgariser les dossiers agricoles pour les autres collègues non agriculteurs. La loi chocolatière, qui subventionnait en partie les transformateurs pour acheter les produits agricoles suisses, est transformée en aide plus directe. La Commission de l'économie et des redevances propose de renvoyer la Vue d'ensemble au Conseil fédéral, surtout après le vote du 24 septembre dernier. Il conclut sur le problème des betteraviers qui sont nombreux à arrêter cette production. On espère une suite favorable aux interventions parlementaires de Jacques Bourgeois comme de lui-même pour tenter de soutenir ce secteur en dépit des volontés du Conseil fédéral.

**M. le Conseiller national Jacques Nicolet** remercie également Prométerre pour son engagement aux côtés des parlementaires à Berne afin de fournir au besoin chiffres et arguments. La restructuration d'Agroscope est en fait un démantèlement souhaité par l'OFAG. Les futurs défis à relever sont impératifs et ne peuvent se passer d'Agroscope. Bien que le Conseiller fédéral Schneider-Amman soit revenu sur ses propos, economiesuisse joue d'influence et veut affaiblir le secteur économique agricole. Que faire dans ce contexte de politique agricole qui change tous les quatre ans et entretient l'instabilité ? Selon lui, il faut renforcer les filières. Lui-même préside un abattoir et les bouchers vivent les mêmes soucis. Il faut mieux répartir les marchés et les plus-values avec les acteurs de la filière. Le monde agricole, ce n'est pas que 55'000 agriculteurs. Ce sont 300'000 emplois en Suisse qui sont mis en danger. Il faut le rappeler car on est le 100% de l'assiette des citoyens de cette planète. Face aux demandes de conditions-cadres de son collègue Grin et de lui-même, niet de l'administration et de Schneider-Amman qui veut démanteler l'agriculture. Outre l'initiative Eau propre au sujet de laquelle il partage le même avis que ceux exprimés ce jour, il rappelle que le projet IMAGO avait fait l'objet en 2010 déjà d'un postulat déposé par ses soins demandant une réflexion sur l'avenir de la formation agricole dans notre canton. L'argent, il y en a dans ce canton. Il est grand temps d'en faire bon usage !

**M. le Conseiller national Olivier Feller** remercie à son tour Prométerre pour l'invitation à participer à cette assemblée et pour l'excellente collaboration. Le 4 juin prochain, le Conseil national débattrra de la proposition de renvoyer la Vue d'ensemble au Conseil fédéral, proposition qu'il soutiendra. La motion concernant Agroscope sera traitée par le Conseil national après avoir été adoptée par la CER-N qui demande une réflexion et une large consultation de tous les concernés avant d'entreprendre des réformes. Au PLR, les Romands sont plus sensibles aux questions agricoles que les collègues alémaniques et il tente de leur rappeler l'importance de l'agriculture, de par l'alimentation qu'elle fournit, besoin vital numéro un, qui ne peut être laissé aux importations et qui implique donc une sécurité alimentaire et une agriculture de proximité qui doit aussi être garante de qualité, et l'agriculture est aussi garante de la qualité de l'environnement. Nous ne pouvons pas laisser l'agriculture à la loi des marchés.

Après les prises de parole des représentants de nos instances faïtières professionnelles et politiques qui nous ont fait l'honneur de leur présence, le président donne la parole à Luc Thomas pour **remercier Daniel Gay** qui, en dépit des apparences, aura 65 ans en septembre prochain. Moment d'hommage et d'émotion dans les propos de Luc, relevée par Daniel et qui est pour lui à l'image de la qualité humaine qui règne au sein de Prométerre. Il se dit privilégié d'avoir pu travailler toutes ces années au sein de Prométerre et dit merci à tous !

Avant de clore cette assemblée, le président donne la parole à Mme Nicole Gross, vice-syndique de la commune de Bourg-en-Lavaux, qui adresse le message des autorités communales aux délégués et invités de cette assemblée. Le président la remercie, ainsi que la Commune de Bourg-en-Lavaux qui nous accueille dans sa Grande salle et offre le vin de l'apéritif.

Le président annonce que la **prochaine assemblée générale des délégués de Prométerre** aura lieu le **16 mai 2019** dans une région encore à déterminer.

Merci aux dames de Proterroir et à toutes celles et ceux qui ont organisé cette assemblée !

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 12h30.

---